



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

ENERGIE

05

EDUCATION

04

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

04

SOCIAL

02

INFRASTRUCTURE

09

SANTE PUBLIQUE

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1778

3 Avril 2019

3 April 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	<p>Reference 009/AONO/C-BRI/CDPM/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 009/AONO/C.BRI/CDPM/2019 DU 27 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR UN RESEAU TRIPHASE DE L'AXE BATOURI-KWELE ET NYABI DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2019.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 18-04-2019</p>
----------	--

2	<p>Reference 003/AONO/C/CGBO/CIPM/2019 Lire</p> <p>Titre/objet N° 03/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2019 DU 28/03/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE DANS LA LOCALITE DE MAMPELE (PHASE 1 ET 2) ARRONDISSEMENT DE GARI-GOMBO DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 17-04-2019</p>
----------	--

3	<p>Reference 011/AONO/C_BRI/CDPM/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011 /AONO/C.BRI/CDPM/2019 DU 2 B 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) PUIITS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATOURI DEPARTEMENT DE LA KADEY. FINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS • EXERCICE 2019</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 19-04-2019</p>
----------	--

4	<p>Reference 001/AONO/C/CGBO/CIPM/2019 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2019 DU 28/03/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE DANS LA LOCALITE DE GARI-GOMBO CENTRE, ARRONDISSEMENT DE GARI-GOMBO DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 17-04-2019</p>
----------	--

5	<p>Reference 001/AONO/RE/DDK/C-KETTE/SG/CDPM/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RE/DDK/C-KETTE/SG/CDPM/2019 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DÉCLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LALA DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2019.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 30-04-2019</p>
----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [010/AONO/C_BRI/CDPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C/BRI/CDPM-KAD/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DU CEAC DE DIMAKO, COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 19-04-2019

7

Reference [002/AONO/C/CGBO/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2019 DU 28/03/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE DANS LA LOCALITE DE PAYA I, ARRONDISSEMENT DE GARI-GOMBO DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 17-04-2019

8

Reference [002/AONO/RE/DDK/C-KETTE/SG/CDPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RE/DDK/C-KETTE/SG/CDPM/2019 DU 29 MARS 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ELECTRIFICATION RURALE DE TIMANGOLO DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 30-04-2019

9

Reference [001/AONO/CAWAE/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE AONO N° 001 /AONO/CAWAE/CIPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OMAN, DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. IMPUTATION : 53 15 197 01 641106 2222 821 NUMÉRO DE L'ACTE : IU00361

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-04-2019

10

Reference [002/AONO/CAWAE/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CAWAE/CIPM/2019 DU 03/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A NLONG DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 25-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

11	<p>Reference 010/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE KOUNDOU-EBOLAKOUNOU-EFOGO-KOUNDESSONG-MENGUEME SSI DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MENGANG ET D'AKONOLINGA DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 12ML DE PORTÉE SUR LA RIVIÈRE ABASSA LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 6ML DE PORTÉE SUR LA RIVIÈRE EVA'ALE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES TRAVAUX PUBLICS DU NYONG ET MFOUMOU, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 02-05-2019</p>
-----------	--

12	<p>Reference 003/AONO/CAWAE/CIPM/ 2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CAWAE/CIPM/ 2019 DU 04/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DE 24 PUITES ET 02 FORAGES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture 26-04-2019</p>
-----------	--

13	<p>Reference 002/AER/CIPM/ Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINTN° 002/AER/CIPM/DU 02 AVRIL 2019 POUR LA REALISATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (N.I.E.S) POUR LA CONSTRUCTION DES RESEAUX ELECTRIQUES (MT) DANS LES LOCALITES DE NGORO ET DEUK DANS LES DEPARTEMENTS DU MBAM - ET - KIM ET MBAM - ET - INOUBOU, REGION DU CENTRE CAMEROUN.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 03-05-2019</p>
-----------	--

14	<p>Reference 012/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT D'ENDOM, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU : CES D'EYEK.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 02-05-2019</p>
-----------	--

15	<p>Reference N°0002 /ASMI/MINAC/2019 DU _02 AVRIL 2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0002 /ASMI/MINAC/2019 DU __02 AVRIL 2019__ POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES, GEOTECHNIQUES ET ARCHITECTURALES EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+2 DE LA RESERVE ARCHEOLOGIQUE NATIONALE DU CAMEROUN A EKOUNOU.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 17-04-2019</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

16

Reference [N°0003 /ASMI/MINAC/2019 DU 02 AVRIL 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0003 /ASMI/MINAC/2019 DU __02 AVRIL 2019__ POUR LA REALISATION DES ETUDES DE REHABILITATION DU FORTIN DE DOUME.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 17-04-2019

17

Reference [N° 0004 /ASMI/MINAC/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0004 /ASMI/MINAC/2019 DU __02 AVRIL 2019__ POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHEOLOGIQUES DU SITE DE BIMBIA.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 17-04-2019

18

Reference [N°37/AMI/MINTP/2019 DU 1er AVRIL 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°37/AMI/MINTP/2019 DU 1ER AVRIL 2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX : DE BITUMAGE EN ENDUITS SUPERFICIELS DES ROUTES EN TERRE A TRAFIC MODERE, DE REHABILITATION, D'ENTRETIEN COURANT ET/OU PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES BITUMES ; DE REHABILITATION, D'ENTRETIEN COURANT ET/OU PERIODIQUE AVEC OU SANS APPORT DES PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES/REGIONALES EN TERRE ET DE REHABILITATION, D'ENTRETIEN COURANT ET/OU PERIODIQUE AVEC OU SANS APPORT DES PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES (CAMPAGNE 2019).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 26-04-2019

19

Reference [001/C/C-MARTAP/2019 DU 15 FEVRIER 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/C-MARTAP/2019 DU 15 FEVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.MTP/CIPM/2018 DU 26/12/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET EN (01) BLOC LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS DANS CHACUNE DES ECOLES PUBLIQUES DE ASSOM ET DE BAGARML DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : FEICOM ET COMMUNE DE MARTAP

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

20

Reference [02 /C/C-MARTAP/2019 DU 28 FEVRIER 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°02 /C/C-MARTAP/2019 DU 28 FEVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-MTP/CIPM/ 2019 DU 22 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAKOR DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : BIP 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

21	Reference 01/C/C-MARTAP/2019 DU 20 FEVRIER 2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°01/C/C-MARTAP/2019 DU 20 FEVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/ AONO/C-MTP/CIPM/ 2019 DU 22 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBEWE (SECTEUR MANDOUROU) DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : BIP 2019 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

22	Reference 002/C/C-MARTAP/2019 DU 15 FEVRIER 2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°002/C/C-MARTAP/2019 DU 15 FEVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ST/COMMUNE DE MARTAP/CIPM/2018 DU 26/12/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH DANS CHACUNE DES ECOLES PUBLIQUES DE TOUMBOUROUM, ASSOM ET BAGARMI DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : FEICOM ET COMMUNE DE MARTAP Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

23	Reference N°D13-65/MINSANTE/SG/DLMPE/PNLP/SP Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°D13-65/MINSANTE/SG/DLMPE/PNLP/SP PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/MINSANTE/CSPM-PNLP DU 10/10/2018, RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES PERSONNELS DES PROGRAMMES FINANCES PAR LE FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME (PNLP, PNLT ET CNLS). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

24	Reference n/a Lire Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE (CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

25	Reference n/a Lire Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

26	Reference n/a Lire Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE (CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

27	Reference 001/A/J09/SAEF Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	Travaux N/A ADDITIF N°001/A/J09/SAEF DE L'AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/P-AKGA/CDPM/2019 DU 26 FEVRIER 2019, POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ACCES DE LA DIGUE DE KOM 2ÈME PHASE (T1 : OUVERTURE ET REHABILITATION DE LA ROUTE MBONI-ATO'O (15 KM) ; T2 : ENTRETIEN DE LA ROUTE LOUM-MVOMBO NGANGA (29 KM) ; DANS LES ARRONDISSEMENTS DE KOBDOMBO ET D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
-----------	---	---

28	Reference 02/A/J09/SAEF Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	Services et Prestations Intellectuelles N/A ADDITIF N°02/A/J09/SAEF DE L'AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/P-AKGA/CDPM/2019 DU 26 FEVRIER 2019, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ACCES DE LA DIGUE DE KOM 2ÈME PHASE (T1 : OUVERTURE ET REHABILITATION DE LA ROUTE MBONI-ATO'O (15 KM) ; T2 : ENTRETIEN DE LA ROUTE LOUM-MVOMBO NGANGA (29 KM) ; DANS LES ARRONDISSEMENTS DE KOBDOMBO ET D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (AUTORITÉ CONTRACTANTE), INFORME TOUS LES CANDIDATS INTÉRESSÉS PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CI-DESSUS RÉFÉRENCÉS, QUE D'IMPORTANTES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES AUDIT AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NOTAMMENT :- LE CRITÈRE ÉLIMINATOIRE (I) :- ARTICLE 16 DE L'AAO ;- CRITÈRES ÉLIMINATOIRES DE L'OFFRE TECHNIQUE ;- LES ARTICLES 3.2.I ET 4.5B DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO) ;- PROPOSITION FINANCIÈRE TABLEAUX TYPES ;- LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES ;
-----------	--	--

29	Reference ADDITIF N° 02 A/S 002/AONR/CUD/CIPM/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	Autres Infrastructures N/A APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 12 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA
-----------	---	---

30	Reference 07/A/BIS/SIGAMP/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	Approvisionnements Généraux N/A ADDITIF N°07/A/BIS/SIGAMP/2019 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003/AONO/B15 /SIMAP/2019 DU 20 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEDEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DUDEPARTEMENT DU LOM ET DJEREMFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019
-----------	---	---

31	Reference 001/A/MO/C-TBRO/SG/CDPM/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	Approvisionnements Généraux N/A ADDITIFN° 001/A/MO/C-TBRO/SG/CDPM/2019 DU 01 AVRIL 2019A L'AVIS DE CONSULTATION N°004/AC/MO/C-TBRO/CDPM/2019 DU 1ER/04/2019 POUR L'ÉQUIPEMENT MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE MBEING, ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE).POUR DES RAISONS D'OUVERTURE DES PLIS
-----------	---	---

COMMUNE DE BATOURI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 009/AONO/C.BRI/CDPM/2019 DU 27 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR UN RESEAU TRIPHASE DE L'AXE BATOURI-KWELE ET NYABI DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST. FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
RAS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun Exercice 2019. Le Maire de la Commune de Batouri, Maître d'ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour le compte de la Commune de Batouri, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux D'ELECTRIFICATION RURALE PAR UN RESEAU TRIPHASE DE L'AXE BATOURI-KWELE ET NYABI DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Pose de (3,625Kniil] câble réseau HTA 3x54 mm² Almélec ;
Un (01) IACM 24 KV - 31.5 A sur support métallique 1500daN;
Equipement un (01) poste H61-100 Kva -15 Kv/B2 sur support métallique ISOdaN;
Pose (juannUe (075) mètres câble réseau BT préassemblé 3x70 mmi² + NP ;
Branchement triphasé : quinze (15) mètres linéaires ;
Sccurity deposit quatre (04) Fils -60 A.

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif de SOIXANTE CINQ MILLIONS (65 000 000) de Francs CFA

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'électrification et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun Exercice [MINEE) 2019, Imputation : , Autorisation de Dépense , pour un coût estimatif de SOIXANTE CINQ MILLIONS (65 000 000) de Francs CFA TTC.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Batouri, Service de la Passation des Marchés Publics, Tél : 677 22 09 94 / 679 45 87 78 / 655 02 84 84 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Commune de Batouri, Service de la Passation des Marchés, Tél : 677 22 09 94 / 679 45 87 78 / 655 02 84 84, sise à Batouri, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (Recette Municipale de BATOURI) d'une somme non remboursable de Cinquante mlUe (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Commune de Batouri, ^ Service de la Passation des Marchés, Tél : 677 22 09 94 / 679 45 87 78 / 655 02 84 84 au plus tard le 18 AVRIL 2019 à 10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N009/AONO/C.BRI/CDPM/aOIQ POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE BATOURI-KWELE ET NYABI DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST.»
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sulétlons diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux,

11. Cautionnement Provisoire

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre Incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date Initiale de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre Incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date Initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de PatQuri le cas échéant par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Kadey, le 1 AVff à 12 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{re} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ou absence;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

13.1.2 : Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - a) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
 - b) Non satisfaction, au moins, à trente (30) critères essentiels sur quarante-trois (43).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 43 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 2 critères ;
- b) Expérience de l'entreprise 2 critères ;
- c) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 16 critères ;
- d) Le matériel de chantier à mobiliser sur 8 critères ;
- e) La méthodologie d'exécution sur 11 critères ;
- f) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics [Articles 103 et 104], l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Batouri, Service de Passation des Marchés (Secrétariat Particulier Maire) Tel ; 677 22 09 94 / 655 02 84 84 / 679 45 87 78.

BATOURI le 3 Avril 2019

Le MAITRE D'OUVRAGE

DIMBA GOMBO Pierre

COMMUNE DE GARI GOMBO

N° 03/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2019 DU28/03/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LA LOCALITE DE MAMPELE (PHASE 1 ET 2) ARRONDISSEMENT DE GARI-GOMBO DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019, le Maire de la Commune de Gari-Gombo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'une mini-centrale solaire photovoltaïque dans la localité de MAMPELE (phase 1 et 2), Arrondissement de Gari-Gombo, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'EST.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Les travaux de génie civil et la construction d'un local technique ;
- l'implantation du champ photovoltaïque d'une capacité minimale de 15kWc, d'une ligne BT 4x25mm² de 1500m ;
- l'installation et le raccordement des équipements connexes : batteries, onduleurs et régulateurs ;
- formation de deux maintenanciers pour le suivi ;

le raccordement et la mise en service de l'ouvrage

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont de **soixante million (60 000 000) francs CFA** et **quarante millions (40 000 000) francs CFA**, respectivement pour la localité, de MAMPELE phase1 (lot 1) et MAMPELE phase2 (lot 2).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice budgétaire 2019, du MINEE et MINDDEVEL.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma, Tél : 696 25 92 46/ 678 24 74 84, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Quatre-vingt-dix mille (90 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.)

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma, Tél : 696 25 92 46/ 678 24 74 84, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Quatre-vingt-dix mille (90 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.)

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma, Tél : 696 25 92 46/678 24 74 84, au plus tard le 17/04/2019 à 13 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de de ladite Commune avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°03/AONO/CGGBO/CIPM/2019 du 28/03/2019

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE DANS LA LOCALITESDE MAMPELE (phase 1 et 2), ARRONDISSEMENT DE GARI-GOMBO DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO

Financement : BIP 2019

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Lot	Intitulé du projet	Financement et cout prévisionnel	Cautionnement provisoire
LLot1	Construction d'une mini-centrale photovoltaïque dans la localité de MAMPELE phase 1	60 000 000 francs CFA	1 200 000 francs CFA
LLot2	Construction d'une mini-centrale photovoltaïque dans la localité de MAMPELE phase2	40 000 000 francs CFA	800 000 francs CFA

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **17/04/2019 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Gari-Gombo

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, capacité des batteries, puissance de l'onduleur, taille du régulateur ;
- Non-conformité du rapport de visite de site ;
- Note technique inférieure à 75/100 de Oui par rapport aux sous-critères essentiels.

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service technique de la mairie, Tél : 696 259 246

GARI-GOMBO le 28 Mars 2019

Le MAIRE

KALLAH Simon

COMMUNE DE BATOURI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011 /AONO/C.BRI/CDPVI/2019 DU 2 B 2019EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) PUIITS EQUIPES DE
POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATOURI
DEPARTEMENT DE LA KADEYFINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS • EXERCICE
2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
RAS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Batouri, Autorité Contractante, lance, en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Batouri, un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la construction de six (06) puits équipés de pompes à motricité humaine dans les localités de la Commune de Batouri conformément à l'allotissement ci-après :

N° Lot Localité

MEYOPO ABATOIRE

QUARTIER BONGOS

SAMBO II EGLISE

SAMBO LYCEE

CAMP PRISON

MONGONAM

Commune

BATOURI

Imputation

Montant prévisionnel (Francs CFA)

34 000 000

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : Trente-quatre millions (34 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'investissement Public (BIP), Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Batouri, Service de la Passation des Marchés Publics, Tél : 677 22 09 94 / 679 45 87 78 / 655 02 84 84 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Commune de Batouri, Service de la Passation des Marchés, Tél : 677 22 09 94 / 679 45 87 78 / 655 02 84 84, sise à Batouri, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de BATOURI, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans Indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Commune de Passation des Marchés, Tél : 677 22 09 94 / 679 45 87 78 / 655 02 84 84 au plus tard le 19 AVRIL à 10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'Autorité Contractante pour la réalisation de chaque ouvrage est de quatre (04) mois,

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de six cent quatre-vingt mille (680 000) FCFA TTC, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de ta lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et la COBAC, d'un montant conforme au tableau ci-après :

NUot Localité
MEYOPO ABATOIRE
QUARTIER BONGOS
SAMBO II EGLISE
8AMBO LYCEE
CAMP PRISON
MONGONAM

Montants (F CFA TTC)
34 000 000

Montant de la Caution de
soumission par lot (F CFA)

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et la COBAC ou le non respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours.

Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le .19 AVRIL 2019 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Kadey. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres seront ouvertes en un (01) temps.

14. Critères d'évaluation

12.1 Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative 1) Absence de la caution de soumission ; 2) Pièce falsifiée ; 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

Page 6 sur 118

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; 2) N'avoir pas réuni au moins cinq (5) « Oui » sur six (6), des critères de qualification.

c. Offre Financière 1) Offre financière incomplète ; 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ; N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

12.2 Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale Oui/Non 2. Expérience générale de l'entreprise Oui/Non 3. Moyens matériels Oui/Non 4. Moyens humains Oui/Non 5. Méthodologie d'exécution du projet Oui/Non 6. Capacité financière de l'Entreprise Oui/Non

Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront cinq (5) « Oui » sur six (6) verront leurs offres financières analysées,

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics [Articles 103 et 104), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) Jours à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Batouri, Service de Passation des Marchés (Secrétariat Particulier Maire) Tel : 677 22 09 94 / 655 02 84 84 / 679 45 87 78.

BATOURI le 28 Mars 2019

Le MAIRE

DIMBA GOMBO Pierre

COMMUNE DE GARI GOMBO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2019 DU 28/03/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LA LOCALITE DE GARI-GOMBO CENTRE, ARRONDISSEMENT DE GARI-GOMBO DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019, le Maire de la Commune de Gari-Gombo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction des mini-centrales solaires photovoltaïques dans la localité de GARI-GOMBO Centre, Arrondissement de Gari-Gombo, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'EST.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Les travaux de génie civil et la construction d'un local technique ;
- L'implantation du champ photovoltaïque d'une capacité minimale de 14,3kWc, d'une ligne BT 4x25mm² de 800m ;
- L'installation et le raccordement des équipements connexes : batteries, onduleurs et régulateurs ;

Formation de deux maintenanciers pour le suivi

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables sont de : **Quatre-vingt-dix millions (90 000 000) francs CFA**, pour GARI-GOMBO Centre.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercices budgétaire 2019, du MINEE.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma, Tél : 696 25 92 46/678 24 74 84 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 678 24 74 84, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma, Tél : 696 25 92 46/678 24 74 84, au plus **tard le 17/04/2019 à 13 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de ladite Commune avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/AONO/CGGBO/CIPM/2019 du 28/032019

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE DANS LA LOCALITE DE GARI-GOMBO CENTRE, ARRONDISSEMENT DE GARI-GOMBO DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO

Financement : BIP 2019

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission par lot d'un montant indiqué dans le tableau ci-dessous valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

Lot	Intitulé du projet	Financement et cout prévisionnel	Cautionnement provisoire
	Construction d'une mini-centrale photovoltaïque dans la localité de GARI-GOMBO centre	90 000 000 francs CFA	1 800 000 francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu **le 17/04/2019 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, capacité des batteries, puissance de l'onduleur, taille du régulateur ;
- Non-conformité du rapport de visite de site ;
- Note technique inférieure à 75/100 de Oui par rapport aux sous-critères essentiels.

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service technique de la mairie, Tél : 696 259 246

GARI-GOMBO le 18 Mars 2019

Le MAIRE

KALLAH Simon

COMMUNE DE KETTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RE/DDK/C-KETTE/SG/CDPM/2019 DUPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DÉCLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LALA DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LAKADEY, REGION DE L'EST.FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de KETTE, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à T école Publique de LALA dans la Commune de KETTE, Département de la Kadey, Région de l'EST..

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :
Travaux préparatoires ;

Terrassements ;
Fondations ;
Maçonnerie-Elévation ;
Charpente-Couverture ;
Menuiserie ;
Electricité ;
Peinture ;
Aménagement VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : Dix huit millions (18 000 000) FCFA TTC ;

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacitésjuridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de trois cent soixante mille (360 000) FCFA, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier D'APPEL D'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la de la Maine de KETTE, Tel: 699 439 941, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (Recette Municipale de KETTE), d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la de la Mairie de KETTE, Tél : 699 439 941 au plus tard le 30 AVRIL à 10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RE/DDK/C-KETTE/SG/CDPM/2019 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LALA DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2019. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de trois cent soixante mille (360 000) FCFA, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables. ^

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de L' Appel d Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Kadey, dans la salle de réunion du Contrôle Financier Départemental de la Kadey à Batouri, le 30 AVRIL 2019 à 11 heures précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la caution de soumission;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce (48heures) après l'ouverture des offres.

14.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics ;
- f) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

14.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

14.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) La non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Dix millions (10 000 000) FCFA (01 critère).

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de KETTE
Tél : 699 439 941.

BERTOUA le 3 Avril 2019

Le MAIRE

ESSANSA EMMANUEL

COMMUNE DE BATOURI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C/BRI/CDPM-KAD/2019 DU 27 MARS 2019
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DU CEAC DE DIMAKO, COMMUNE DE
BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC -
EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
RAS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATOURI, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de Réhabilitation des bâtiments du CEAC de DIMAKO, commune de Batoun département de la Kadey. pour un montant de :

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? Les travaux préparatoires ; ? Maçonnerie-élévation ; ? La charpente-couverture-plafond;
- ? Menuiserie bois-vitrierie ;
- ? Menuiserie métallique ;
- ? Electricité ;

page 4 sur 88

- ? Revêtement du sol ;
- ? Construction d'un bloc toilette à trois compartiments.

3. Cout Prévisionnel

10 000 000 (dix millions) de franc CFA TTC

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de BATOURI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA payable à la recette des finances de BATOURI

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de BATOURI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA payable à la recette des finances de BATOURI

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Interne des Marchés Publics de la Commune de Batouri. au plus tard le 1 g 2019 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVÉRT 010 /AONO/C/BRI/CDPM'KAD/2019 du 28 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DU CEAC DE DIMAKO, COMMUNE DE BATOURI DEPARTEMENT DE LA KADEY "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 200 000 francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit deux cent mille (200 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera dans la salle des réunions du Contrôle Départemental des Finances de la 19 AVRIL à 11 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Kadey. en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative 1) Absence de la caution de soumission ; 2) Pièce falsifiée ou absence:

Page 5 sur 88

3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ^ 2) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c. Offre Financière 1) Offre financière incomplète : . . . u , 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans estimatif;

N5 : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

S Oritèros 0ss0ntiols * Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur : 1) la capacité financière ; Oui/Non 2 Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non 3)

L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non

4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation tectinlque un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) Verra son offre financière examinée.

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics [Articles 103 et 104), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Batouri, Service de Passation des Marchés (Secrétariat Particulier Maire) Tel ; 677 22 09 94 / 655 02 84 84 / 679 45 87 78.

BATOURI le 28 Mars 2019

Le MAIRE

DIMBA GOMBO Pierre

COMMUNE DE GARI GOMBO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2019 DU 28/03/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LA LOCALITE DE PAYA I, ARRONDISSEMENT DE GARI-GOMBO DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019, le Maire de la Commune de Gari-Gombo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'une mini-centrale solaire photovoltaïques dans la localité de, PAYA I, Arrondissement de Gari-Gombo, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'EST.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Les travaux de génie civil et la construction d'un local technique ;
- l'implantation du champ photovoltaïque d'une capacité minimale de 8,84kWc, d'une ligne BT 4x25mm² de 500m ;
- l'installation et le raccordement des équipements connexes : batteries, onduleurs et régulateurs ;
- formation de deux maintenanciers pour le suivi ;
- le raccordement et la mise en service de l'ouvrage

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables est de **soixante million (60 000 000) francs CFA** , pour la localité de **PAYA I**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercices budgétaire 2019, du MINEE.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma, Tél : 696 25 92 46/678 24 74 84 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma, Tél : 696 25 92 46/ 678 24 74 84, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Commune de Gari-Gombo, BP : ... Gari-Gombo, Tél : 696 25 92 46/678 24 74 84, au plus tard **le 17/04/2019 à 13 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de ladite Commune avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°02/AONO/CGGBO/CIPM/2019 du 28/03/2019

Pour la construction d'une mini-centrale photovoltaïque dans la localité de PAYA I dans

l'arrondissement de Gari-Gombo Département de la BOUMBA ET NGOKO

Financement : BIP 2019

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **cinq (05) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission par lot d'un montant indiqué dans le tableau ci-dessous valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

Lot	Intitulé du projet	Financement et cout prévisionnel	Cautionnement provisoire
	Construction d'une mini-centrale photovoltaïque dans la localité de PAYA I	60 000 000 francs CFA	1 200 000 francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu **le 17/04/2019 à 14 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, capacité des batteries, puissance de l'onduleur, taille du régulateur ;
- Non-conformité du rapport de visite de site ;
- Note technique inférieure à 75/100 de Oui par rapport aux sous-critères essentiels.

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service technique de la mairie.

GARI-GOMBO le 28 Mars 2019

Le MAIRE

KALLAH Simon

COMMUNE DE KETTE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RE/DDK/C-KETTE/SG/CDPM/2019 DU 29 MARS 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ELECTRIFICATION RURALE DE TIMANGOLO DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KETTE (Autorité Contractante), lance en, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation d'électrification de TIMANGOLO dans la Commune de KETTE Département, Région de l'EST.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après
- CONSTRUCTION DE LA LIGNE BT MONOPHASEE
- PRESTATIONS DIVERSES

3. Cout Prévisionnel

31 540 000 (TRENTE UN MILLION CINQ CENT QUARANTE MILLE) FCFA

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d' Offres

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de KETTE, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, Mairie de KETTE, Service de la Passation des Marchés, sise au quartier administratif, contre présentation d'une quittance de versement de Cinquante mille (50 000) francs CFA, délivrée par la Recette Municipale de la Commune de KETTE, représentant les frais d'achat du dossier du DAO non remboursables

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la de KETTE au plus tard le 30 AVRIL 2019 à 11 heures (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/RE/DDK/C-KETTE/SG/CDPM/2018 DU 29 MARS 2019
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ELECTRIFICATION RURALE DE
TIMANGOLO DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de (TROIS CENT MILLE) 300 000 francs CFA .

12. Recevabilité des Offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la de KETTE au plus tard le 30 AVRIL 2019 à 11 heures (heure locale),

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 30 AVRIL 2019 à 11 heures dans la salle de réunion de la Mairie de KETTE par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la KADEY. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

Absence d'une pièce administrative, notamment la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ;
? Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission après 48 heures ;

? Capacité financière insuffisante ;

? Sous détail d'un prix quantifié omis dans le bordereau des prix unitaires, fantaisiste ou non cohérent ;

? Entreprise dont la défaillance a été constatée, ou coupable d'un abandon de chantier ;

? Non validation de trois (03) critères essentiels sur cinq (05).

13.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- L'Attestation et le Rapport de visite de site ;

- La présentation du dossier de Soumission ;

- Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures ;

- La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;

- Qualification et expérience du personnel du chantier

- La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux

- La solvabilité financière de l'entreprise.

N.B : Un critère essentiel ne sera validé (oui) que si toutes les sous-rubriques y relatives sont validées par un "oui".

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à trois (03) des cinq (05) critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Mairie de KETTE,

BERTOUA le 29 Mars 2019

Le MAIRE

GBANGA Emmanuel

COMMUNE AWAE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE AONO N° 001 /AONO/CAWAE/CIPM/2019 DU03 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OMAN, DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. IMPUTATION : 53 15 197 01 641106 2222 821 NUMÉRO DE L'ACTE : IU00361

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Awaé, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classes à l'école publique d'Oman, dans la Commune d'Awaé, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :
Les travaux préparatoires;
Les terrassements;
Le béton et les maçonneries en fondation ;
Le béton et les maçonneries en élévation ;
La charpente, la couverture et la toiture ;
La menuiserie métallique ;
L'électricité ;
La peinture,
Les voiries et réseaux divers (VRD).

3. Cout Prévisionnel

Les Travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019 sur l'imputation budgétaire 53 15 197 01 641106 2222 821 pour le cout estimatif de **FCFA : Seize millions cinq cent mille (16 500 000) TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres National est ouverte aux Entreprises agréées en Bâtiment et Travaux Publics au Cameroun.

5. Financement

Les Travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019 sur l'imputation budgétaire 53 15 197 01 641106 2222 821 pour le cout estimatif de **FCFA : Seize millions cinq cent mille (16 500 000) TTC.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres complet relatif à ces travaux peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Awaé, Tel : 674 46 90 32/ 650 90 44 14, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres complet relatif à ces travaux peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune d'Awaé, Tel : 674 46 90 32 /650 90 44 14 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **Trente mille (30 000) francs CFA** non remboursable payable à la Recette Municipale de la Commune d'Awaé.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont un (01) original et 06 (six) copies respectivement marqués comme tels devra parvenir à la salle de conférence de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Awaé Tél : 674 46 90 32 au plus tard le **25 Avril 2019 à 14 h 30 précises** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAWAE/CIPM/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE D'OMAN, DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, objets du présent avis d'appel d'offres est fixé à **trois mois (03)** mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme financier, agréés par le Ministère chargé des Finances, d'un montant de **trois cent trente mille (330 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme financier, agréés par le Ministère chargé des Finances, d'un montant de **trois cent trente mille (330 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **25 Avril 2019 à 15 heures 30 Mn** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Awaé; dans la salle de conférences y relative.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un, même en cas de groupement d'entreprises.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Absence d'une pièce dans l'offre administrative 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis.

Présence des documents falsifiés, scannés dans le dossier de soumission ;

Omission dans l'offre financière d'un sous détail des prix quantifié ;

Absence de la caution de soumission ;

Dossier ayant obtenu à l'issue de l'analyse technique moins de 70% d'éléments positifs.

Critères essentiels de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Présentation de l'offre (oui / non)

Personnel clé (oui/non)

Moyens matériel (oui/non)

Méthodologie et planning d'exécution des travaux (oui/non)

Capacité financières de l'entreprise (oui/non)

Le non-respect d'un seul de ces critères montre que le soumissionnaire présente une incapacité technique et / ou manque des ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution des travaux

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix jours(90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Awaé Tel : 674 46 90 32 dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le MAIRE

AKONO ALINGA ANDRE REMI

COMMUNE AWAE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CAWAE/CIPM/2019 DU 03/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A NLONG DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Awaé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un forage équipé de PMH dans la localité de NLONG, Commune d'Awaé, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes:

Les études géophysiques et d'implantation du forage ;

L'implantation du forage ;

L'installation du chantier, y compris l'amenée et repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;

Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;

Le développement, le pompage et les essais de débits ;

Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie;

La murette de clôture en agglos de 15 x 20 x 40 enduit et peint (couleur bleu ciel) avec portillon.

Pose de labels

Analyse bactériologiques et physico-chimique de l'eau.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés pour un coût estimatif total de **Huit millions (8 000 000) de Francs CFA** par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019 dont les numéros des lignes d'imputation et les actes d'engagements sont les suivants :

Imputation : 53 30 393 02 641106 2246 821

Autorisation d'engagement N° :IU04725

4. Participation et origine

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés pour un coût estimatif total de **Huit millions (8 000 000) de Francs CFA** par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019 dont les numéros des lignes d'imputation et les actes d'engagements sont les suivants :

Imputation : 53 30 393 02 641106 2246 821

Autorisation d'engagement N° :IU04725

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Mairie d'Awaé** Tél : 650 90 44 14/674 46 90 32 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Secrétariat Général de la Commune d'Awaé** Tél : 650 90 44 14/674 46 90 32 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) FCFA**, payable à **la Recette Municipale d'Awaé**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, **obligatoirement**, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la salle de conférence de la Commission départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Afamba à Mfou, au plus tard le **25 Avril 2019 à 12 heures 30 mn**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CAWAE/CIPM/2019 DU 03/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A NLONG DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt-un(21) jours au plus** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **160 000 (Cent soixante mille)** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03) mois** et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **160 000 (Cent soixante mille)** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03) mois** et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, le **25/04/ 2019 à 13 heures 30 Mn** précises dans la salle de conférence de la Commission Internede Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Awaé., en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet 48 h après l'ouverture des plis;

b) Pièce falsifiée (**la CIPM et le Maire se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

c) Pièces non conformes **sous réserve des dispositions de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système de passation** ;

d) Fausse déclaration;

e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

f) Non satisfaction, au moins, de **90% des critères essentiels** ;

g) Offre financière incomplète ;

h) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

i) Absence d'une situation financière équivalente au moins au tiers du montant de la soumission.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Le personnel d'encadrement de l'entreprise;

Le matériel de chantier à mobiliser ;

La méthodologie d'exécution ;

Les références de l'entreprise

14. Attribution

Le Maire de la Commune d'Awaé, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune d'Awaé. **Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Maire de la Commune d'Awaé aux numéros suivants : 677 410681/674 46 90 32.**

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le MAIRE

AKONO ALINGA ANDRE REMI

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE KOUNDOU-EBOLAKOUNOU-EFOGO-KOUNDESSONG-MENGUEME SSI DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MENGANG ET D'AKONOLINGA DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 12ML DE PORTÉE SUR LA RIVIÈRE ABASSA LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 6ML DE PORTÉE SUR LA RIVIÈRE EVA'ALE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES TRAVAUX PUBLICS DU NYONG ET MFOUMOU, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des **travaux de construction d'ouvrages d'arts sur la route Koundou-Ebolakounou-Efogo-Koundessong-Mengueme-ssi dans les arrondissements de Mengang et d'Akonolinga Département du Nyong et Mfoumou, Région du centre.**

2. Consistance des prestations

Ils comprennent en particulier les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- 1 Installation
- 2 Préparation du chantier ;
- 3 Terrassements Généraux ;
- 4 Fondations – Culées – Poutres - Tablier ;
- 5 Assemblage ;
- 6 Peinture ;
- 7 Equipements ;
- 8 Circulation.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Soixante Millions (60.000.000)** de francs CFA pour le Lot 1 et **Quarante Millions (40.000.000)** de francs CFA pour le Lot 2.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	ARRONDISSEMENT
1	Construction d'un pont définitif de 12 ml de portée sur la rivière Abassa	AKONOLINGA-MENGANG
2	Construction d'un pont définitif de 6 ml de portée sur la rivière Eva'a	AKONOLINGA-MENGANG

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) MINTP, exercice 2019, Imputation : 53 36 468 03 340010 2251 861 ; Autorisation de dépense G938 254 pour le lot N°1 et Imputation 53 36 468 03 340010 2251 861 ; Autorisation de dépense G870 119 pour le lot N°2.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'Akonolinga (Service des Affaires Economiques et Financières) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières ; tél. 694 92 65 01/657 69 19 53/222 12 05 30 ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFA, payable à la Recette des Finances d'Akonolinga, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Préfecture d'Akonolinga contre récépissé, au plus tard le **02 mai 2019 à 12 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO /P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ARTS SUR LA ROUTE KOUNDOU-EBOLAKOUNOU-EFOGO-KOUNDESSONG-MENGUEME SSI DANS LES ARRONDISSEMENTS DE KOBDOMBO ET D'AKONOLINGA DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

Lot 1 : Construction d'un Pont Définitif de 12ml de portée sur la rivière Abassa

Lot 2 : Construction d'un Pont Définitif de 6ml de portée sur la rivière Eva'a

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de quatre (04) mois calendaires pour chacun des lots, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, d'un montant d'un **million deux cent mille (1 200 000)** francs CFA pour le Lot 1 et **huit cent mille (800 000)** francs CFA pour le Lot 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu **le 02 mai 2019 à 13 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou (CDPM-NM) dans la salle de conférence de la Préfecture d'Akonolinga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration de l'entreprise) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

3.1. Critères éliminatoires

- i. Dossier administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures maximum ;
- ii. Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CDPM-NM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- iii. Non inscription à l'ONIGC du Conducteur des Travaux ;
- iv. Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- v. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vi. Offre financière incomplète ;
- vii. Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à la moitié de l'enveloppe prévisionnelle.
- viii. Absence d'une caution de soumission.

3.2. Critères essentiels.

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i. Expérience du personnel d'encadrement ;
- ii. Références de l'entreprise ;
- iii. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv. Délai d'exécution.

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

Une entreprise ne peut être attributaire que d'un seul lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture d'Akonolinga, tél. : 694 92 65 01/222 12 05 30, ou auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et Mfoumou.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Préfet du Département du Nyong et Mfoumou.

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

COMMUNE AWAE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CAWAE/CIPM/ 2019 DU 04/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DE 24 PUIITS ET 02 FORAGES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Awaé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation de 24 puits et 02 forages dans la Commune d'Awaé, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes:

*Les travaux préparatoires ;
Démolition ;
Superstructure ;
Exhaure ;
Clôture de protection
Analyse et traitement ;*

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés pour un coût estimatif total de **Dix Huit millions sept cent quatre-dix mille six cent vingt-cinq (18 790 625) de Francs CFA** par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019 dont les numéros des lignes d'imputation et les actes d'engagements sont les suivants :

Imputation : 53 27 351 01 641106 2246 821

Autorisation d'engagement N° : IU02862

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de Travaux d'hydraulique de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie rural et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés pour un coût estimatif total de **Dix Huit millions sept cent quatre-dix mille six cent vingt-cinq (18 790 625) de Francs CFA** par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019 dont les numéros des lignes d'imputation et les actes d'engagements sont les suivants :

Imputation : 53 27 351 01 641106 2246 821

Autorisation d'engagement N° : IU02862

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Mairie d'Awaé** Tél : 650 90 44 14/674 46 90 32 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Secrétariat Général de la Commune d'Awaé** Tél : 650 90 44 14/674 46 90 32 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) FCFA**, payable à la **Recette Municipale d'Awaé**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la salle de conférence de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Awaé, au plus tard le **26/04 /2019 à 14 heures 30 mn**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CAWAE/CIPM/2019 DU 04/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 24 PUIITS ET 02 FORAGES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage ou son représentant pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires**. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature du contrat.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **375 800(Trois cent soixante-quinze mille huit cent) FCFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03) mois** et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **375 800(Trois cent soixante-quinze mille huit cent) FCFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03) mois** et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, le **26/ 04/ 2019 à 15 heures 30 Mn** précises dans la salle de conférence de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Awaé, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet 48 h après l'ouverture des plis ;

b) Pièce falsifiée (**la CIPM et le Maire se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

c) Pièces non conformes **sous réserve des dispositions de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système de passation** ;

d) Fausse déclaration ;

e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

f) Non satisfaction, au moins, de **90% des critères essentiels** ;

g) Offre financière incomplète ;

h) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

i) Absence d'une situation financière équivalente au moins au tiers du montant de la soumission.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **25 critères** essentiels ci-dessous :

Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

Le matériel de chantier à mobiliser sur **05 critères** ;

La méthodologie d'exécution sur **05 critères** ;

Les références de l'entreprise sur **05 critères**.

14. Attribution

Le Maire de la Commune d'Awaé, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune d'Awaé. **Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Maire de la Commune d'Awaé aux numéros suivants 677 41 06 81 /674 46 90 32.**

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le MAIRE

AKONO ALINGA ANDRE REMI

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 002/AER/CIPM/DU 02 AVRIL 2019 POUR LA REALISATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (N.I.E.S) POUR LA CONSTRUCTION DES RESEAUX ELECTRIQUES (MT) DANS LES LOCALITES DE NGORO ET DEUK DANS LES DEPARTEMENTS DU MBAM - ET - KIM ET MBAM - ET - INOUBOU, REGION DU CENTRE CAMEROUN.

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , CONTRAT DE SUBVENTION N°2014/342-830 DU 02/06/2014

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du projet Plan VER dont l'objectif est l'amélioration de l'accès à l'électricité des populations rurales dans les Départements des Hauts Plateaux, du Mbam - et - Inoubou et du Mbam - et - Kim (Régions de l'Ouest et du Centre respectivement), l'AER souhaite confier à un cabinet privé les études de la Notice d'Impact Environnemental et Social (N.I.E.S) pour la construction des réseaux électriques (MT) dans les localités de Ngoro et Deuk dans les départements du Mbam - et - Kim et Mbam - et - Inoubou, région du centre Cameroun.

2. Cout Prévisionnel

Le budget maximal pour cette étude **est de : 16 398 925 FCFA, soit 25 000 Euros.**

3. Allotissement

Un (01) lot unique reparti en trois (02) tranches :

Tranche 1 : procédures règlementaires de validation des TDR et de la notice d'impact jusqu'à obtention de l'Attestation de Conformité Environnementale conformément à la réglementation en vigueur. Concernant les réseaux MT de la zone (plusieurs communes sont concernées). Les coûts de soumissions des dossiers seront à la charge du soumissionnaire.

Tranche 2 : Réalisation de la notice d'Impact Environnemental et Social pour les réseaux moyenne tension.

La tranche 2 comporte les volets suivants :

Volet 1 : Présentation de la zone d'influence du projet, analyse de l'état initial du site

Volet 2 : Analyse des principaux enjeux (économiques, environnementaux et sociaux)

Volet 3 : Identification et évaluation des impacts (économiques, environnementaux et sociaux) Volet 4 : Mesures envisagées pour atténuer ou compenser les impacts du projet Volet 5 : Cahier des charges environnementales Volet 6 : Enquêtes de voisinage

Elaboration du plan d'action de recasement de chacun des projets suscités au cas où le nombre de personnes affectées par le projet (plus de 200) le justifierait.

4. Participation et origine

11.Éligibilité

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques et morales (participant individuellement ou dans le cadre d'un groupement - consortium - de soumissionnaires), qui sont établies dans un Etat membre de l'Union européenne, dans un Etat ACP, ou dans un pays ou sur un territoire autorisé par l'accord de partenariat ACP-CE en vertu duquel le programme est financé (voir également le point 29 ci-après). La participation est également ouverte aux organisations internationales.

12.Candidature

Toute personne physique ou morale éligible (au sens du point 11 ci-dessus) ou groupement de ces personnes (consortium) peut soumettre sa candidature.

Un consortium peut être un groupement permanent doté d'un statut juridique ou un groupement informel créé aux fins d'un appel d'offres spécifique. Tous les membres d'un consortium (c'est-à-dire, le chef de file et tous les autres membres) sont conjointement et solidairement responsables devant le pouvoir adjudicateur.

La participation d'une personne physique ou morale inéligible (au sens du point 11) entraînera l'élimination automatique de la candidature concernée. Si cette personne fait partie d'un consortium, son élimination entraînera celle du consortium dans son ensemble.

13.Nombre de candidatures

Une personne physique ou morale ne peut soumettre plus d'une candidature, quelle que soit la forme de sa participation (comme entité juridique individuelle ou comme chef de file ou membre d'un consortium présentant une candidature). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une candidature, toutes les candidatures auxquelles cette personne participe seront rejetées.

14.Interdiction des alliances entre des soumissionnaires retenus sur la liste restreinte.

Toute offre reçue de la part de soumissionnaires comprenant des sociétés autres que celles mentionnées sur les formulaires de candidature ayant servi à l'établissement de la liste restreinte sera éliminée de la présente procédure restreinte, sauf si le pouvoir adjudicateur l'autorise au préalable (voir le guide pratique section 2.6.3). Les candidats invités à soumissionner ne peuvent ni s'associer ni établir de relations sous-contractuelles entre eux concernant le marché en question.

15.Situations d'exclusion

Les candidats doivent joindre à leur formulaire de candidature une déclaration signée (incluse dans le formulaire type de candidature) attestant qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations d'exclusion visées à la section 2.6.10.1 du guide pratique.

Les candidats figurant sur les listes des mesures restrictives de l'UE (voir la section 2.4 du PRAG) au moment de la décision d'attribution sont exclus de l'attribution du contrat.

16.Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance est autorisée

17.Nombre de candidats invités à soumissionner

Sur la base des candidatures reçues, entre 4 et 8 candidats seront invités à présenter une offre détaillée dans le cadre du présent marché. Si le nombre des candidats éligibles satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au minimum de 4, le pouvoir adjudicateur pourra inviter les candidats qui satisfont aux critères à présenter une offre.

5. Acquisition du Dossier

Les candidats peuvent modifier ou retirer leur candidature moyennant une notification écrite avant la date limite de remise des candidatures. Aucune candidature ne saurait être modifiée après ce délai.

La notification de modification ou de retrait doit être rédigée et présentée conformément au point 25. L'enveloppe extérieure (et, le cas échéant, l'enveloppe intérieure) doit porter la mention « modification » ou « retrait », selon le cas.

Langue opérationnelle

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché doivent être en français.

6. Remises des offres

L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il existe deux systèmes différents pour l'envoi des candidatures : un par courrier postal ou messagerie express privée, et l'autre par remise en main propre.

Dans le premier cas, la candidature doit être envoyée avant la date limite de soumission, le cachet de la poste ou le récépissé de dépôt faisant foi^[1], mais dans le deuxième cas, c'est l'accusé de réception délivré au moment de la réception de la candidature qui sert de preuve.

03 mai 2019, à 14 heures précises.

Il ne sera pas tenu compte des candidatures envoyées au pouvoir adjudicateur après cette date limite.

Le pouvoir adjudicateur peut, pour des raisons d'efficacité administrative, rejeter toute candidature soumise à temps au service postal mais reçue, pour des raisons échappant à son contrôle, après la date effective d'approbation du rapport de présélection, si le fait d'accepter des candidatures soumises à temps, mais arrivées tardivement risque de retarder exagérément la procédure d'évaluation ou de remettre en cause des décisions déjà prises et communiquées.

Modalités de présentation des candidatures et renseignements à fournir

Les candidatures doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire de candidature standard, dont le format et les instructions doivent être strictement respectés. Ce formulaire de candidature est disponible à l'adresse Internet suivante :

<http://ec.europa.eu/europeaid/prag/annexes.do?chapterTitleCode=B> La candidature doit être accompagnée d'une déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion et de sélection, sur la base du modèle disponible à l'adresse internet suivante :

<http://ec.europa.eu/europeaid/prag/annexes.do?chapterTitleCode=A> Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à la candidature ne sera pas pris en considération.

Il est recommandé de procéder à un envoi recommandé, dans le cas où le cachet de la poste ne serait pas lisible.

7. Délai de Livraison

Date prévue d'envoi des invitations à soumissionner

03 avril 2019

Date pour le début d'exécution du marché

20 mai 2019

Période de mise en œuvre des tâches

45 jours pour la tranche 1 et 60 jours pour la tranche 2.

8. Ouverture des Plis

Les candidatures doivent être transmises en français exclusivement au pouvoir adjudicateur :

SOIT par la poste ou par messagerie, auxquels cas le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt fait foi, à :

Nom de la personne de contact : NDJOM Samuel Bienvenu

Adresse du pouvoir adjudicateur : Service des Marchés de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun sis à Nylon Bastos BP : 30704 Yaoundé – tel (237) 222 21 23 84/222 21 23 85 – fax (237) 222 21 23 81 – e-mail : aercam2000@yahoo.fr Yaoundé

SOIT par dépôt directement dans les locaux du pouvoir adjudicateur par le candidat en personne ou par tout mandataire du candidat, contre accusé de réception signé et daté, auquel cas l'accusé de réception fait foi, à l'adresse suivante :

Nom et numéro de téléphone de la personne de contact : NDJOM Samuel Bienvenu ; Tel : 675278814

Adresse du pouvoir adjudicateur : Service des Marchés de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun sis à Nylon Bastos BP : 30704 Yaoundé – tel (237) 222 21 23 84/222 21 23 85 – fax (237) 222 21 23 81 – e-mail : aercam2000@yahoo.fr Yaoundé

Heure d'ouverture : 15h

L'intitulé du marché et le numéro de l'avis de marché (voir rubrique 1 ci-dessus) doivent figurer lisiblement sur l'enveloppe contenant la candidature et doivent être mentionnés dans toute correspondance ultérieure avec le pouvoir adjudicateur.

Les candidatures soumises de toute autre façon seront écartées.

En soumettant une candidature, les candidats acceptent d'être tenus informés de l'issue de la procédure par voie électronique. Une telle notification est réputée avoir été reçue le jour de son envoi, par le pouvoir adjudicateur, à l'adresse électronique mentionnée dans la candidature.

9. Critères d'évaluation

Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux candidats. Dans le cas où les candidatures seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble, sauf disposition expresse contraire. Les critères de sélection ne s'appliqueront pas aux personnes physiques et sociétés unipersonnelles qui travaillent comme sous-traitants.

1) Capacité économique et financière du candidat (à préciser en fonction de la rubrique 3 du formulaire de candidature). Si le candidat est un organisme public, une information équivalente doit être fournie. La période de référence prise en compte correspondra aux trois derniers exercices clos.

Critères pour personnes morales et physiques :

Le chiffre d'affaires annuel moyen du candidat doit être égal ou supérieur à 25 000 EUROS pour les trois dernières années (2016, 2017 et 2018).

Le rapport de liquidité générale (actif à court terme / passif à court terme) pour le dernier exercice clos doit être d'au moins 1. Dans le cas d'un consortium, ce critère doit être respecté par chaque membre.

2) Capacité professionnelle du candidat (à préciser en fonction des rubriques 4 et 5 du formulaire de candidature). La période de référence correspond aux trois derniers exercices précédant la date limite de soumission.

Critères pour personnes morales et physiques :

1) Au moins 03 personnes faisant partie de l'ensemble des effectifs du candidat travaillent actuellement dans des domaines en rapport avec le présent marché.

2) Au moins 02 personnes des effectifs du candidat travaillant en 2018 dans des domaines en rapport avec le présent marché (tel que décrit au point 7) sont permanentes.

3) Capacité technique du candidat (à préciser en fonction des rubriques 5 et 6 du formulaire de candidature). La période de référence correspond aux trois derniers exercices précédant la date limite de soumission.

Critères identiques pour les personnes morales et physiques

Le soumissionnaire a fourni des services dans le cadre d'au moins cinq marchés au budget au moins équivalent à 16000000 FCFA et dans des domaines des études d'Impacts Environnementales et Sociales qui ont été exécutés à n'importe quel moment durant la période de référence : 2012-2017. Cela signifie que le projet auquel se réfère le candidat a pu être engagé ou finalisé à tout moment durant la période indiquée. Il n'est toutefois pas nécessaire que le projet ait finalisé durant cette période, ni mis en œuvre pendant toute la période de référence. Les candidats ou soumissionnaires peuvent se référer soit à un projet finalisé pendant la période de référence (bien que débuté avant cette période) à une partie d'un contrat qui n'a pas été encore entièrement exécuté. Dans la première hypothèse, le projet est pris en compte dans son ensemble sous couvert de preuve de bonne exécution

(déclaration de l'entité qui a attribué le marché, preuve de paiement final...) dans le cas de projets en cours d'exécution, seule la partie qui a été menée à bien par le candidat peut servir de référence. Le candidat doit être en mesure de fournir la preuve documentaire de la réalisation satisfaisante de cette partie (déclaration de l'entité qui a attribué le marché, preuve de paiement final...) et du montant correspondant. Si le projet auquel il est fait référence a été mis en œuvre par un consortium, au cas où un critère de sélection relatif à la pertinence de l'expérience est utilisé, les pièces justificatives doivent montrer clairement la part que le candidat a achevée, ainsi que la description de la nature des services réalisés.

Une expérience antérieure qui aurait abouti à une rupture de contrat et une résiliation de la part d'un pouvoir adjudicateur, ne peut pas être utilisée comme référence.

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre lui-même et ces entités. À titre d'exemple, le pouvoir adjudicateur pourrait considérer cela inapproprié lorsque l'offre repose en majeure partie sur les capacités d'autre(s) entité(s) ou y fait appel pour des critères clefs. Si le soumissionnaire s'appuie sur les capacités d'autres entités, il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, sont tenues au respect des mêmes règles d'éligibilité – notamment celle de nationalité – et doivent répondre aux critères de sélection pour lesquels l'opérateur économique a fait valoir leurs capacités. En outre les informations relatives à cette/ces entité(s) tierce(s) pour les critères de sélection pertinents devront être reprises dans un document séparé. La preuve de la capacité de cette entité devra également être fournie à la demande du pouvoir adjudicateur.

En ce qui concerne les critères techniques et professionnels, un opérateur économique ne peut avoir recours aux capacités d'autres entités que lorsque ces dernières exécuteront les travaux ou fourniront les services pour lesquels ces capacités sont requises.

Pour ce qui est des critères économiques et financiers, les entités aux capacités desquelles le soumissionnaire a recours deviennent conjointement et solidairement responsables de l'exécution du marché.

Si le nombre de candidatures éligibles satisfaisant à l'ensemble des critères de sélection est supérieur à huit, les atouts et faiblesses des candidatures de ces candidats doivent être réexaminés pour identifier les huit meilleures candidatures pour l'appel d'offres. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans ce réexamen sont, dans l'ordre, les suivants :

Le plus grand nombre de projets répondant aux critères 3.1

La valeur cumulée la plus élevée de tous les projets répondant aux critères 3.1

Note : le critère de comparaison additionnel 2 n'est appliqué que si le nombre de candidats éligibles reste supérieur à huit après l'application du critère de comparaison additionnel 1

10. Attribution

Le meilleur rapport qualité/prix.

11. Renseignements Complémentaires

Base juridique Annexe IV de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et modifié à Luxembourg le 25 juin 2005 et à Ouagadougou le 22 juin 2010. La référence renvoie à l'annexe IV telle que révisée par la décision n° 1/2014 du Conseil des ministres ACP-UE du 20 juin 2014.

Merci d'indiquer toute spécificité pouvant avoir un impact sur les règles de participation (par exemple spécificité géographique, thématique, à court terme ou long terme).

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le COORDONNATEUR

NDJOM Samuel Bienvenu

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT D'ENDOM, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU : CES D'EYEK.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , 53 25 331 01 5411045 2222 434.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics de l'Exercice Budgétaire 2019, **Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou**, Autorité Contractante, lance pour le compte du Directeur du CES d'EYEK, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans certains Etablissements de l'enseignement secondaire.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux Préparatoires et Fournitures
- Terrassement
- Fondation
- Maçonnerie-Elévation
- Charpente – Couverture
- Menuiserie
- Electricité
- Peinture
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de vingt-deux millions (22 000 000) FCFA

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot unique comme ci-après définis :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	ARRONDISSEMENT
1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au CES d'EYEK	ENDOM

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINSEC, **Exercice 2019**,

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'Akonolinga dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières ; té
présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **TRENTE-CINQ MILLE (35 000) FCFA**, payable à
d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les sou
laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués c**
récépissé, au plus tard **le 02 mai 2019 à 12 heures 30 minutes** précises, heure locale et devront porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES T
(02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE D
NYONG ET MFOUMOU : CES D'EYEK
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation de ces travaux est de **Quatre (04) moi**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de pren
la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant : **QUATRE CENT QUARANTE MILLE (440 000) Francs CFA** et valable p
des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en ph**
une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir ét
d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamme**
banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le **02 mai 2019 à 13 heures 30 minutes** par la Commission Dépa
(CDPM-NM) dans la salle de conférence de la Préfecture d'Akonolinga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment m
parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme *après un délai de 48 heures maximum (oui ou non)* ;
- Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées (*la CDPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de*
- Dossier technique ou/et financier incomplet (**hors mis les références de l'entreprise**) (oui ou non) ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié (oui ou non);
- Non-respect des modèles joints en annexe (oui ou non) ;
- Non satisfaction d'au moins **70%** des **critères de qualification (oui ou non)**.

Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Le Chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins égal à 20.000.000FCFA (oui/non)
- 2- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au mo
- 3- Attestation de visite des lieux signés sur l'honneur par le soumissionnaire (oui/non) (Modèle joint) ;
- 4- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;
- 5- Planning des travaux expliqué (oui/non) ;
- 6- Exécution au cours des deux dernières années d'au moins deux (02) marchés de travaux similaires ayant chacun un mont
- réception des travaux (oui ou non) ;
- 7- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (oui/non) ;
- 8- La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui/non) ;
- 9- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères résultant des critères dits essentiel de qualification ou ceux essentiels. Toutefois, l'Autorité Contractante se réserve le droit de liste des entreprises défaillantes.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la r

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Affaires Economique 01/657 69 19 53 /222 12 05 30, ou auprès du Directeur du CES d'Eyeck.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Préfet du Département

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0002 /ASMI/MINAC/2019 DU __02 AVRIL 2019__ POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES, GEOTECHNIQUES ET ARCHITECTURALES EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+2 DE LA RESERVE ARCHEOLOGIQUE NATIONALE DU CAMEROUN A EKOUNOU.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des BET devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la réalisation des études techniques et architecturales en vue de la construction d'un bâtiment R+2 de La Reserve archéologique Nationale du Cameroun A Ekounou Yaoundé (région du Centre).

2. Consistance des prestations

Globalement, Les prestations à fournir dans le cadre du présent projet sont :

1. Etudier la structure du sol ;
2. Réaliser des études pouvant abriter un bâtiment de R+2 constituer d'un parking, d'une salle d'entreposage, des salles d'exposition, de réunion et de conférence, d'un bureau du chef de la réserve et son secrétariat, trois bureaux pouvant contenir deux personnes et de quatre bureaux pour une seule personne.
3. Produire les plans architecturaux.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel à manifestation d'intérêt est ouverte aux Entreprises et aux bureaux d'Etudes installés au Cameroun et justifiant des capacités administratives, techniques et financières suffisantes.

Critères de qualification :

- Être un Bureau d'Étude Technique ou groupement de Bureaux d'Etudes Techniques(BET) du secteur du BTP ;
- Justifier les capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
 - Présenter un dossier Administratif conforme ;
 - Disposer du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
- Justifier d'une bonne expérience dans le domaine des études des projets.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies doivent être remis sous pli fermé et scellé au Service de marchés publics du Ministère des Arts et de la Culture. Sis porte 04 à l'entrée du Ministère, bâtiment annexe au plus tard le 17 avril 2019 à 15h30.

5. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

1 : Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 »

Il comprendra :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
- les statuts ou textes qui justifient l'existence du candidat ;
- l'accord de groupement, le cas échéant ;
- une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- une copie de la carte du contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
- l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

2 : Volume 2 (Dossier technique) Le « volume 1 »

Dossier technique comprendra :

Les moyens humains :

La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel de maîtrise accompagnée:

- Le curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- La copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- La copie de présentation de chaque diplôme ;
- L'attestation de disponibilité ;
- L'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les nationaux, Ingénieurs du Génie Civil, proposées au poste.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro(0).

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé d'experts tels que :

Un Chef de mission :

Ingénieur du Génie Civil, Bac +5 ou plus, ayant au moins 10 années d'expérience dans la réalisation des dessins, études Techniques. Avoir réalisé au moins une étude de construction d'un bâtiment au moins une étude de faisabilité économique d'un projet similaire en tant que chef de mission. (Joindre diplôme + CV et inscription à l'ONIGC pour ceux de nationalité camerounaise+attestation de présentation de l'original du diplôme) ;

Ingénieur en bâtiment :

Être titulaire d'un diplôme universitaire en bâtiment de niveau Bac+3 ou plus, 03 années d'expérience dans l'étude et la surveillance des travaux de construction des bâtiments. La maîtrise du français ou de l'anglais est indispensable. (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme).

Infographe :

être titulaire d'un diplôme universitaire en infographie ou dessin de bâtiment ou équivalent, Bac + 3 ou plus. Avoir au moins 03 ans d'expérience générale et justifier d'une expérience dans les projets de construction de bâtiment. (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme).

Un Géotechnicien :

Être Titulaire d'un diplôme universitaire ou d'ingénieur en géotechnique (BAC +3 ou plus) ;

- Au moins quinze (05) ans d'expérience générale dont un minimum de 3 années dans les études géotechniques ou de faisabilité économique.
- Avoir effectué deux (01) projets études géotechniques ou de faisabilité économique. (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme).

Un environnementaliste :

Être titulaire d'un diplôme ingénieur environnementaliste ou équivalent, Bac + 3 minimum. Avoir effectué au moins 03 ans d'expérience dans le domaine des études d'impact environnemental, social et de développement durable. Avoir une bonne connaissance des problèmes environnementaux en zone fluviale (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme) ;

L'organigramme complet de l'entreprise

La liste du personnel fixe qualifié :

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (Minimum BAC+2) et employé sans interruption depuis un an au siège du candidat (fournir les photocopies des contrats de travail du personnel d'encadrement ainsi que les CV signés par les intéressés).

NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.

Les références de l'entreprise

L'entreprise devra fournir les documents attestant qu'elle a réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années et en qualité d'entrepreneur principal au moins une (01) étude de faisabilité de projet.

Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références les premières et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonne fin établies par les Maître d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle éventuel. Au moins un des deux chantiers doit avoir été réalisé en Afrique subsaharienne.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème pages, ainsi que les pages des détails estimatifs et celles de signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles;
- Le nom du Maître d'Ouvrage ;
- Le lieu d'exécution du projet
- Le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services. Le procès-verbal de réception des travaux et l'attestation de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services.

Les moyens logistiques techniques et matériels

Le candidat doit justifier la possession en propre ou en location les moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

Type de matériel Nombre minimum de matériels

Matériel informatique

Ordinateur 8

Imprimante 2

Scanner 2

moyens logistiques

Téléphones fixe 1

Véhicule pick-up de liaison 2

Matériel géotechnique et topographique

Densitomètre 1

Pénétrromètre 1

Presses et moules Proctor 1

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

Note Technique: Les candidats seront évalués techniquement en prenant en considération sa compréhension des opérations projetées pour mener à bien l'exécution des prestations envisagées.

6. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Note Technique inférieure à 70/100.

Critères essentiels

- Personnel clé (sur 80 points) ;
- Les références du candidat pour les prestations similaires au cours des dix dernières années (sur 10 points) ;
- Moyens logistiques et matériels (sur 10 points). [U1]

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les entreprises qui, dans un contrat en cours avec le MINAC, auront reçues notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

Dans le cas de groupement, les chiffres d'affaires moyens pour chacun des membres du groupement seront ajoutés pour déterminer si cette condition est remplie. Cependant, pour que le groupement soit éligible, chacun des membres devra remplir au moins 40% minimum et le chef de file 60%.

L'Avis d'Appel d'Offres International Restreint à lancer à la suite de cette sollicitation à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère des Arts et de la Culture.

8. Evaluation et publication des résultats

Les entreprises retenues à l'issue de cette évaluation seront consultées pour l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la réalisation des études techniques et architecturales en vue de la construction d'un bâtiment R+2 de La Reserve archéologique Nationale du Cameroun A Ekounou Yaoundé (région du Centre), conformément au Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0003 /ASMI/MINAC/2019 DU __02 AVRIL 2019__ POUR LA REALISATION DES ETUDES DE REHABILITATION DU FORTIN DE DOUME.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des BET devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la réalisation des études techniques et architecturales en vue de la réhabilitation et l'aménagement du Fortin de Doumé (région de l'Est).

2. Consistance des prestations

Globalement, Les prestations à fournir dans le cadre du présent projet sont :

- 1- Faire un plan détaillé et un devis pour la rénovation, la réhabilitation du Fortin de Doumé;
- 2- Présenter au grand public le résultat de la préservation des architectures historiques et ancestrales ;
- 3- Protéger, valoriser et promouvoir l'histoire et l'architecture coloniales
- 4- Présenter les appuis et opportunités qu'offre ce projet ;
- 5- Informer le grand public sur la charge historique de cette architecture ;
- 6- Soutenir les mémoires des martyres ;
- 7- Ressortir toute l'histoire des manifestations Allemandes à Doumé.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel à manifestation d'intérêt est ouverte aux Entreprises et aux bureaux d'Etudes installés au Cameroun et justifiant des capacités administratives, techniques et financières suffisantes.

Critères de qualification :

- Être un Bureau d'Étude Technique ou groupement de Bureaux d'Etudes Techniques(BET) du secteur du BTP ;
- Justifier les capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
 - Présenter un dossier Administratif conforme ;
 - Disposer du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
- Justifier d'une bonne expérience dans le domaine des études des projets.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies doivent être remis sous pli fermé et scellé au Service de marchés publics du Ministère des Arts et de la Culture. Sis porte 04 à l'entrée du Ministère, bâtiment annexe au plus tard le 17 avril 2019 à 15h30.

5. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- Une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
- Les statuts ou textes qui justifient l'existence du candidat ;
- L'accord de groupement, le cas échéant ;
- Une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- Une copie de la carte du contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- L'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
- L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

Les moyens humains :

La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel de maîtrise accompagnée:

- Du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- De la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- De l'attestation de disponibilité ;
- De l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les nationaux, Ingénieurs du Génie Civil, proposées au poste.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro(0).

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé des experts tels que :

Un Chef de mission : Ingénieur du Génie Civil, Bac +5 ou plus, ayant au moins 10 années d'expérience dans la réalisation des dessins, études Techniques. Avoir réalisé au moins une étude de construction d'un bâtiment au moins une étude de faisabilité économique d'un projet similaire en tant que chef de mission. (Joindre diplôme + CV et inscription à l'ONIGC pour ceux de nationalité camerounaise+attestation de présentation de l'original du diplôme) ;

Ingénieur de Génie Civil junior :

Etre titulaire d'un diplôme universitaire en bâtiment de niveau Bac+3 ou plus, 03 années d'expérience dans l'étude et la surveillance des travaux de construction des bâtiments. La maîtrise du français ou de l'anglais est indispensable. (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme).

Infographe :

Etre titulaire d'un diplôme universitaire en infographie ou dessin de bâtiment ou équivalent, Bac + 3 ou plus. Avoir au moins 03 ans d'expérience générale et justifier d'une expérience dans les projets de construction de bâtiment. (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme).

Un Géotechnicien :

Être Titulaire d'un diplôme universitaire ou d'ingénieur en géotechnique (BAC +3 ou plus) ;

- Au moins quinze (05) ans d'expérience générale dont un minimum de 3 années dans les études géotechniques ou de faisabilité économique.
- Avoir effectué deux (01) projets études géotechniques ou de faisabilité économique. (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme).

Un Historien :



Etre titulaire d'un diplôme universitaire en Histoire ou équivalent, Bac + 5 minimum. Avoir effectué au moins 03 ans d'expérience dans le domaine de la préservation et/ou la valorisation du patrimoine culturel. Avoir une bonne connaissance de l'histoire Allemande au Cameroun.
(Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme) ;

L'organigramme complet de l'entreprise

La liste du personnel fixe qualifié :

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (Minimum BAC+2) et employé sans interruption depuis un an au siège du candidat (fournir les photocopies des contrats de travail du personnel d'encadrement ainsi que les CV signés par les intéressés).

NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.

Les références de l'entreprise

L'entreprise devra fournir les documents attestant qu'elle a réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années et en qualité d'entrepreneur principal au moins une (01) étude de faisabilité de projet.

Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références les premières et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonne fin établies par les Maître d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle éventuel. Au moins un des deux chantiers doit avoir été réalisé en Afrique subsaharienne.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème pages, ainsi que les pages des détails estimatifs et celles de signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles;
- Le nom du Maître d'Ouvrage ;
- Le lieu d'exécution du projet
- Le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services. Le procès-verbal de réception des travaux et l'attestation de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services.

Les moyens logistiques techniques et matériels

Le candidat doit justifier la possession en propre ou en location les moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

Type de matériel Nombre minimum de matériels

Matériel informatique

Ordinateur 8

Imprimante 2

Scanner 2

moyens logistiques

Téléphones fixe 1

Véhicule pick-up de liaison 2

Matériel géotechnique et topographique

Densitomètre 1

Pénétrromètre 1

Presses et moules Proctor 1

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

Note Technique

Les candidats seront évalués techniquement en prenant en considération sa compréhension des opérations projetées pour mener à bien l'exécution des prestations envisagées.

6. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Note Technique inférieur à 70/100.

Critères essentiels

- Personnel clé (sur 80 points) ;
- Les références du candidat pour les prestations similaires au cours des dix dernières années (sur 10 points) ;
- Moyens logistique et matériel (sur 10 points).[U1]

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les entreprises qui, dans un contrat en cours avec le MINAC, auront reçues notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

Dans le cas de groupement, les chiffres d'affaires moyens pour chacun des membres du groupement seront ajoutés pour déterminer si cette condition est remplie. Cependant, pour que le groupement soit éligible, chacun des membres devra remplir au moins 40% minimum et le chef de file 60%.

L'Avis d'Appel d'Offres International Restreint à lancer à la suite de cette sollicitation à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère des Arts et de la Culture.

8. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises retenues à l'issue de cette évaluation seront consultés pour l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la réalisation des études techniques et architecturales en vue de la réhabilitation et l'aménagement du Fortin de Doumé (région de l'Est), conformément au Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0004 /ASMI/MINAC/2019 DU 02
AVRIL 2019 POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHEOLOGIQUES DU SITE DE BIMBIA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification à l'intention d'utiliser une partie de son budget pour effectuer la réalisation du sauvetage archéologique sur le site de Bimbia. Ces études permettront d'effectuer un travail préalable de prospections de terrain qui va déboucher sur le recensement de tous les sites archéologiques en ruine, faire des sondages de la zone, mener les enquêtes ethnographique, produire un plan de fouilles et aménagement de tous les sites découverts.

2. Consistance des prestations

Globalement, Les prestations à fournir dans le cadre du présent projet sont :

1. Le rapport diagnostic ;
2. Les rapports architecturaux et techniques ;
3. Recenser tous les sites archéologiques en ruine et en dresser une carte géo-référencée ;
4. Les sondages de la zone ;
5. Les enquêtes ethnographiques ;
6. Un plan de fouilles et d'aménagement de tous les sites découverts.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel à manifestation d'intérêt est ouverte aux Entreprises et aux bureaux d'Etudes installés au Cameroun et justifiant des capacités administratives, techniques et financières suffisantes.

Critères de qualification :

- Être un Bureau d'Étude Technique ou groupement de Bureaux d'Etudes Techniques(BET) du secteur du BTP ;
- Justifier les capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
 - Présenter un dossier Administratif conforme ;
 - Disposer du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
- Justifier d'une bonne expérience dans le domaine des études des projets.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies doivent être remis sous pli fermé et scellé au Service de marchés publics du Ministère des Arts et de la Culture. Sis porte 04 à l'entrée du Ministère, bâtiment annexe au plus tard le 17 avril 2019 à 15h30.

5. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

Le « volume 1 » comprendra

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- Une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres national Restreint s'il est présélectionné ;
- Les statuts ou textes qui justifient l'existence du candidat ;
- L'accord de groupement, le cas échéant ;
- Une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- Une copie de la carte du contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- L'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
- L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

Le dossier technique devra comprendre :

Les moyens humains :

La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel de maîtrise accompagnée:

- Du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- De la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- De l'attestation de disponibilité ;

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro(0).

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé des experts tels que :

Un Chef de mission :

Un archéologue senior, rang professeur, ayant au moins 10 années d'expérience dans la réalisation des fouilles archéologiques en tant que chef de mission;

Un Chef de mission adjoint en archéologie:

Etre titulaire d'un PHD en archéologie. La maîtrise du français ou de l'anglais est indispensable.

(Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme).

Les archéologues juniors :

Etre titulaire d'un diplôme universitaire en archéologie ou équivalent, Bac + 4 ou plus. Avoir au moins 03 ans d'expérience générale et justifier d'une expérience en la matière (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme).

Un anthropologue :

Être Titulaire d'un diplôme universitaire en anthropologie (BAC +4 ou plus) ;

- Au moins quinze (05) ans d'expérience générale dont un minimum de 3 années dans les études ethnographiques.
 - Avoir effectué deux (01) projets études en enquêtes ethnographique.
- (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme).

Un environnementaliste :

Etre titulaire d'un diplôme ingénieur environnementaliste ou équivalent, Bac + 3 minimum. Avoir effectué au moins 03 ans d'expérience dans le domaine des études d'impact environnemental, social et de développement durable. Avoir une bonne connaissance des problèmes environnementaux

(Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme) ;

Un géomaticque

Être Titulaire d'un diplôme universitaire en géographie, traitement informatique des données géographiques (BAC +4 ou plus) ;

- Au moins quinze (05) ans d'expérience générale dont un minimum de 3 années dans les études

géomatiques.(Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme).
L'organigramme complet de l'entreprise

La liste du personnel fixe qualifié :

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (Minimum BAC+2) et employé sans interruption depuis un an au siège du candidat (fournir les photocopies des contrats de travail du personnel d'encadrement ainsi que les CV signés par les intéressés).

NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.

Les références de l'entreprise

L'entreprise devra fournir les documents attestant qu'elle a réalisé avec succès au cours des cinq (05) dernières années et en qualité d'entrepreneur principal au moins une (01) étude de faisabilité de projet.

Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références les premières et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonne fin établies par les Maître d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle éventuel. Au moins un des deux chantiers doit avoir été réalisé en Afrique subsaharienne.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème pages, ainsi que les pages des détails estimatifs et celles de signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles;

- Le nom du Maître d'Ouvrage ;

- Le lieu d'exécution du projet

- Le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services. Le procès-verbal de réception des travaux et l'attestation de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services.

Les moyens logistiques techniques et matériels

Le candidat doit justifier la possession en propre ou en location les moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

Type de matériel Nombre minimum de matériels

Matériel informatique

Ordinateur 8

Imprimante 2

Scanner 2

moyens logistiques

Téléphones fixe 1

Véhicule pick-up de liaison 2

Matériel archéologique

L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Arts et de la Culture de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

Note Technique

Les candidats seront évalués techniquement en prenant en considération sa compréhension des opérations projetées pour mener à bien l'exécution des prestations envisagées.

6. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Note Technique inférieur à 70/100.

Critères essentiels

- Personnel clé (sur 80 points) ;
- Les références du candidat pour les prestations similaires au cours des dix dernières années (sur 10 points) ;
- Moyens logistique et matériel (sur 10 points).

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les entreprises qui, dans un contrat encours avec le MINAC, auront reçues notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

Dans le cas de groupement, les chiffres d'affaires moyens pour chacun des membres du groupement seront ajoutés pour déterminer si cette condition est remplie. Cependant, pour que le groupement soit éligible, chacun des membres devra remplir au moins 40% minimum et le chef de file 60%.

L'Avis d'Appel d'Offres National Restreint à lancer à la suite de cette sollicitation à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère des Arts et de la Culture.

8. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises retenues à l'issue de cette évaluation seront consultés pour l'Appel d'Offres International Restreint relatif aux études archéologiques en vue de la réalisation des études archéologiques dans le site historique de Bimbia (région du Sud-ouest), conformément au Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°37/AMI/MINTP/2019 DU 1ER AVRIL 2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX : DE BITUMAGE EN ENDUITS SUPERFICIELS DES ROUTES EN TERRE A TRAFIC MODERE, DE REHABILITATION, D'ENTRETIEN COURANT ET/OU PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES BITUMES ; DE REHABILITATION, D'ENTRETIEN COURANT ET/OU PERIODIQUE AVEC OU SANS APPORT DES PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES/REGIONALES EN TERRE ET DE REHABILITATION, D'ENTRETIEN COURANT ET/OU PERIODIQUE AVEC OU SANS APPORT DES PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES (CAMPAGNE 2019).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP devant participer aux Appels d'Offres Internationaux Restreints relatifs au contrôle technique et la surveillance des travaux : de bitumage en enduits superficiels des routes en terre à trafic modéré , de réhabilitation, d'entretien courant et/ou périodique de certaines routes bitumés ; de réhabilitation, d'entretien courant et/ou périodique avec ou sans apport des produits stabilisants de certaines routes Nationales/Régionales en terre et de réhabilitation, d'entretien courant et/ou périodique avec ou sans apport des produits stabilisants de certaines routes communales.

2. Consistance des prestations

Globalement, Les prestations à fournir dans le cadre du présent projet sont :

- Pour la composante 1, contrôle technique et la surveillance des travaux de bitumage en enduits superficiels des routes en terre à trafic modéré, de réhabilitation, d'entretien courant et/ou périodique de certaines routes bitumés;
- Pour la composante 2, contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation, d'entretien courant et/ou périodique avec ou sans apport des produits stabilisants de certaines routes Nationales/Régionales en terre;
- Pour la composante 3, contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation, d'entretien courant et/ou périodique avec ou sans apport des produits stabilisants de certaines routes communales.

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature en Cinq (05) exemplaires dont Un (01) original et Quatre (04) copie marqués comme tels devront être déposés sous plis fermé et scellé au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, 11 ième Etage porte N° 9 de l'immeuble de l'Emergence (Immeuble Ministérielle N°1 sis à la Poste Centrale au plus tard, le 26/04/2019 à 15 heures, portant la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 37/AMI/MINTP/2019 DU 1er /04/2019

POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX : DE BITUMAGE EN ENDUITS SUPERFICIELS DES ROUTES EN TERRE A TRAFIC MODERE, DE REHABILITATION, D'ENTRETIEN COURANT ET/OU PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES BITUMES ; DE REHABILITATION, D'ENTRETIEN COURANT ET/OU PERIODIQUE AVEC OU SANS APPORT DES PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES/REGIONALES EN TERRE ET DE REHABILITATION, D'ENTRETIEN COURANT ET/OU PERIODIQUE AVEC OU SANS APPORT DES PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES (CAMPAGNE 2019)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

4. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui feront l'objet de vérification.

Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois):

~~une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres~~



- National Restreint s'il est présélectionné ;
- l'accord de groupement, le cas échéant ;
 - une attestation de non redevance fiscale ;
 - une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
 - l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
 - l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
 - L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandaté, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable ;
 - Pour les soumissionnaires étrangers : fournir les renseignements relatifs à leur situation fiscale, la régularité vis-à-vis de la sécurité sociale et l'attestation de non faillite ou de non cessation de paiement.

NB : Toutes les pièces produites devront datées de moins de trois (03) mois.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

Les moyens humains :

La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel de maîtrise accompagnée:

- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- de l'attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- de l'attestation de disponibilité ;
- de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les nationaux, Ingénieurs du Génie Civil, proposés au poste.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro(0).

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

Pour la composante 1, contrôle technique et la surveillance des travaux de bitumage en enduits superficiels des routes en terre à trafic modéré , de réhabilitation, d'entretien courant et/ou périodique de certaines routes bitumés

N°	Experts	Formation/ Qualification	Expé- rience	Références (expérience spécifique durant les 10 dernières années)
1	Chef de Mission	Ingénieur/ Universitaire Bac+3 en Génie Civil	10 ans	avoir conduit avec succès comme Chef de Mission, le contrôle technique sur site d'au moins Deux (02) chantiers de travaux neufs ou de réhabilitation des routes bitumées dont le montant des études ou du contrôle est supérieur ou égal (?) à Cent Millions (100 000 000) de FCFA ou le coût des travaux correspondants ? Cinq Cents Millions (500 000 000) de FCFA
2	Ingénieur Ouvrage d'Art	Ingénieur/ Universitaire Bac+3 en Génie Civil	05 ans	avoir assuré avec succès comme Ingénieur d'ouvrage d'art, le suivi d'études et de contrôle d'au moins deux (02) projets de travaux de construction ou de réhabilitation des Ouvrages d'Art dont le montant des études ou du contrôle est supérieur ou égal à Vingt Millions (20 000 000) de FCFA ou le coût global des travaux correspondants ? Cent Millions (100 000 000) de FCFA
3	Ingénieur Routier	Ingénieur/ Universitaire Bac+3 en Génie Civil	05 ans	avoir conduit avec succès comme Ingénieur Routier, le contrôle technique sur site d'au moins Deux (02) chantiers de travaux neufs ou de réhabilitation des routes bitumées dont le montant des études ou du contrôle est supérieur ou égal (?) à Cent Millions (100 000 000) de FCFA ou le coût des travaux correspondants ? Cinq Cents Millions (500 000 000) de FCFA
4	Environnementaliste	Universitaire Bac+3	03 ans	avoir mené au moins deux (02) études d'impact environnemental et social de projet d'importance similaire.
5	Topographe	Ingénieur Topographe Bac+2	05 ans	avoir assuré avec succès comme Ingénieur topographe, le suivi des études et du contrôle d'au moins deux (02) projets de travaux neufs de route ou de réhabilitation des Ouvrages d'Art dont le montant des études ou du contrôle est supérieur ou égal à Vingt Millions (20 000 000) de FCFA ou le coût global des travaux correspondants ? Cent Millions (100 000 000) de FCFA
6	Géotechnicien	Universitaire Bac+3	03 ans	avoir assuré avec succès comme Géotechnicien, le contrôle technique sur site d'au moins deux (02) chantiers de travaux neufs ou de réhabilitation des routes bitumées dont le montant des études ou du contrôle est supérieur ou égal (?) à Cent Millions (100 000 000) de FCFA ou le coût des travaux correspondants ? Cinq Cents Millions (500 000 000) de FCFA.

Pour la composante 2 : contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation, d'entretien courant et/ou périodique avec ou sans apport des produits stabilisants de certaines routes Nationales/Régionales en terre

N°	Experts	Formation/ Qualification	Expé- rience	Références (expérience spécifique durant les 10 dernières années)
----	---------	-----------------------------	-----------------	--

1	Chef de Mission	Ingénieur/ Universitaire Bac+3 en Génie Civil	10 ans	avoir conduit avec succès comme Chef de Mission, le contrôle technique sur site d'au moins Deux (02) chantiers d'entretien ou de réhabilitation des routes en terre dont le montant des études ou du contrôle est supérieur ou égal (?) à Cinquante Millions (50 000 000) de FCFA ou le coût des travaux correspondants ? Deux Cents Cinquante Millions (250 000 000) de FCFA
2	Un Ingénieur de suivi N°1	Ingénieur/ Universitaire Bac+3 en Génie Civil	05 ans	avoir assuré avec succès comme Ingénieur, le suivi d' études et de contrôle d'au moins deux (02) projets de travaux d'entretien ou de réhabilitation des routes en terre dont le montant des études ou du contrôle est supérieur ou égal à Vingt Millions (20 000 000) de FCFA ou le coût global des travaux correspondants ? Cent Millions (100 000 000) de FCFA
3	Un Ingénieur de suivi N°2	Ingénieur/ Universitaire Bac+3 en Génie Civil	05 ans	avoir assuré avec succès comme Ingénieur, le suivi d' études et de contrôle d'au moins deux (02) projets de travaux d'entretien ou de réhabilitation des routes en terre dont le montant des études ou du contrôle est supérieur ou égal à Vingt Millions (20 000 000) de FCFA ou le coût global des travaux correspondants ? Cent Millions (100 000 000) de FCFA
4	Environnementaliste	Universitaire Bac+3	03 ans	Avoir mené au moins deux (02) études d'impact environnemental et social de projet d'entretien ou de réhabilitation des routes en terre.
5	Topographe	Ingénieur Topographe Bac+2	05 ans	Avoir assuré avec succès comme Topographe, le suivi des études et du contrôle d'au moins deux (02) projets de travaux d'entretien ou de réhabilitation des routes en terre dont le montant des études ou du contrôle est supérieur ou égal à Vingt Millions (20 000 000) de FCFA ou le coût global des travaux correspondants ? Cent Millions (100 000 000) de FCFA
6	Géotechnicien	Universitaire Bac+3	03 ans	Avoir assuré avec succès comme Géotechnicien, le contrôle technique sur site d'au moins deux (02) chantiers de travaux d'entretien ou de réhabilitation des routes en terre dont le montant des études ou du contrôle est supérieur ou égal (?) à Vingt Millions (20 000 000) de FCFA ou le coût des travaux correspondants ? Deux Cents Cinquante Millions (250 000 000) de FCFA.

Pour la composante 3 : contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation, d'entretien courant et/ou périodique avec ou sans apport des produits stabilisants de certaines routes communales

N°	Experts	Formation/ Qualification	Expé- rience	Références (expérience spécifique durant les 10 dernières années)
----	---------	-----------------------------	-----------------	--

1	Chef de Mission	Ingénieur/ Universitaire Bac+3 en Génie Civil	5 ans	avoir conduit avec succès comme Chef de Mission, le contrôle technique sur site d'au moins Deux (02) chantiers d'entretien ou de réhabilitation des routes en terre dont le montant des études ou du contrôle est supérieur ou égal (?) à Trente Millions (30 000 000) de FCFA ou le coût des travaux correspondants ? Deux Cents Millions (200 000 000) de FCFA
2	Un Ingénieur de suivi N°1	Ingénieur/ Universitaire Bac+3 en Génie Civil	02 ans	avoir assuré avec succès comme Ingénieur, le suivi d' études et de contrôle d'au moins deux (02) projets de travaux d'entretien ou de réhabilitation des routes en terre dont le montant des études ou du contrôle est supérieur ou égal à Dix Millions (10 000 000) de FCFA ou le coût global des travaux correspondants ? Quatre-vingt-dix Millions (90 000 000) de FCFA
3	Un Ingénieur de suivi N°2	Ingénieur/ Universitaire Bac+3 en Génie Civil	02 ans	avoir conduit avec succès comme Ingénieur, le contrôle technique sur site d'au moins Deux (02) chantiers de travaux d'entretien ou de réhabilitation des routes en terre dont le montant des études ou du contrôle est supérieur ou égal (?) à Dix Millions (10 000 000) de FCFA ou le coût global des travaux correspondants ? Quatre-vingt-dix Millions (90 000 000) de FCFA
4	Environnementaliste	Universitaire Bac+3	02 ans	Avoir mené au moins deux (02) études d'impact environnemental et social de projet d'entretien ou de réhabilitation des routes en terre.
5	Topographe	Ingénieur Topographe Bac+2	03 ans	Avoir assuré avec succès comme Topographe, le suivi des études et du contrôle d'au moins deux (02) projets de travaux d'entretien ou de réhabilitation des routes en terre dont le montant des études ou du contrôle est supérieur ou égal à Vingt Millions (20 000 000) de FCFA ou le coût global des travaux correspondants ? Cent Millions (100 000 000) de FCFA
6	Géotechnicien	Universitaire Bac+3	02 ans	Avoir assuré avec succès comme Géotechnicien, le contrôle technique sur site d'au moins deux (02) chantiers de travaux d'entretien ou de réhabilitation des routes en terre dont le montant des études ou du contrôle est supérieur ou égal (?) à Vingt Millions (20 000 000) de FCFA ou le coût des travaux correspondants ? Deux Cents Millions (200 000 000) de FCFA.

L'organigramme complet de l'entreprise

Les références des bureaux d'Études Techniques

Les Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP devront fournir les documents attestant qu'ils ont réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années et en qualité d'entrepreneur principal d'au moins deux (02) projets de contrôle technique et la surveillance des travaux de :

- Bitumage en enduits superficiels des routes en terre à trafic modéré(composante1) ;
- Réhabilitation, d'entretien courant et/ou périodique avec ou sans apport des produits stabilisants de certaines routes principales en terre(Composante2) ;

- Réhabilitation, d'entretien courant et/ou périodique avec ou sans apport des produits stabilisants de certaines routes communales(Composante3).

Le soumissionnaire joindra en appui à ces références les premières et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonne fin établies par les Maître d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle technique éventuel.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant la 1ère et la dernière page.
- Le nom du Maître d'Ouvrage ;
- Le lieu d'exécution du projet
- Le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services. Le procès-verbal de réception des travaux et l'attestation de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services.

Les moyens logistiques techniques et matériels

Le candidat doit justifier de la possession en propre ou en location des moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

Type de matériel	Nombre minimum de matériels
Matériel informatique	
Ordinateur	2
Ordinateur portable	1
imprimante	2
Scanner	1
appareil photographique numérique	1
moyens logistiques	
téléphones satellite	2
Véhicule pick-up de liaison	1
fax	1
Matériel géotechnique	
densitomètre	1
pénétrromètre	1
cône d'Abrams,	1
moules cylindriques	1
presse hydraulique	1
pied à coulisse	1
balance électronique	1
moules Proctor	1
série de tamis,	1
gamelles	1

thermomètre pour prise de température des enrobés	1
Matériel topographique	
Station totale	1
Mire de nivellement	1
Niveau	1
GPS	1

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

L'autorisation de vérification des déclarations : Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

5. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

*. Critères éliminatoires

• Dossier administratif incomplet ; • Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; • Note technique inférieur à 70/100;

*. Critères essentiels

• Personnel (sur 50 points) ;

• Les références du candidat pour le contrôle technique et de surveillance ou les études en vue de l'entretien, de la réhabilitation des routes en terre ou de la construction de certaines routes ou le bitumage (sur 30 points) ;

• Moyens logistique et matériel (sur 20 points).

Seuls les candidats qui auront totalisé pour une composante, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les Bureau d' Études Techniques qui, dans un contrat encours avec le MINTP, auront reçu notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

Dans le cas de groupement, pour que le groupement soit éligible, chacun des membres devra remplir au moins 40% minimum et le chef de file 60%.

Les Avis d'Appel d'Offres International Restreint à lancer à la suite de cette sollicitation à manifestation d'intérêt tiendront lieu du résultat de la pré-qualification.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au Ministère des Travaux Publics, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada.

7. Evaluation et publication des resultats

Les Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés pour les Appels d'Offres Nationaux Restreints relatifs aux études en vue de l'entretien, de la réhabilitation ou de la construction de certaines routes ou certains ouvrages d'art conformément au Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

YAOUNDE le 1 Avril 2019

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N°001/C/C-MARTAP/2019 DU 15 FEVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.MTP/CIPM/2018 DU 26/12/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET EN (01) BLOC LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS DANS CHACUNE DES ECOLES PUBLIQUES DE ASSOM ET DE BAGARML DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : FEICOM ET COMMUNE DE MARTAP

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique :

Par Décision Municipale N° 002/DM/C-MTP/CIPM du 15 FEVRIER 2019 la Lettre Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisée est attribuee au soumissionnaire ci-après :

N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
Unique	ETS BOGNO BUSINESS BP: 514 Ngaoundéré - Cameroun TEL.: (+237) 99 87 09 74 / (+237) 77 64 86 38	45 899 018	04 mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour l'établissement de la lettre commande y relative.

MARTAP le 15 Février 2019

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N°02 /C/C-MARTAP/2019 DU 28 FEVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-MTP/CIPM/ 2019 DU 22 JANVIER 2019 POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAKOR DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique :
Par Décision Municipale **N° 02/DM/C-MTP/CIPM du 28 Février 2019** la Lettre
Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisée est attribuée au
soumissionnaire ci-après :

N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
Unique	ETS COCOM BP : 27 Tignère - Cameroun TEL.: (+237) 699 85 48 92	17 000 000	04 mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour l'établissement de la lettre commande y relative.

MARTAP le 28 Février 2019

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N°01/C/C-MARTAP/2019 DU 20 FEVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/ AONO/C-MTP/CIPM/ 2019 DU 22 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBEWE (SECTEUR MANDOUROU) DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique :

Par Décision Municipale **N°01/DM/C-MTP/CIPM DU 28 FEVRIER 2019** la Lettre Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
Unique	ETS AHB BP : 90 Ngaoundéré - Cameroun TEL.: (+237) 699 85 48 92	17 000 000	04 mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour l'établissement de la lettre commande y relative.

MARTAP le 20 Février 2019

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N°002/C/C-MARTAP/2019 DU 15 FEVRIER 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ST/COMMUNE DE MARTAP/CIPM/2018 DU 26/12/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH DANS CHACUNE DES ECOLES PUBLIQUES DE TOUMBOUROM, ASSOM ET BAGARMI DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : FEICOM ET COMMUNE DE MARTAP

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique :

Par Décision Municipale N° 001/DM/C-MTP/CIPM du 15 FEB 2019 la Lettre Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
Unique	ETS E.GE.TRA BP : 475 Ngaoundéré - Cameroun	29 999 999	02 mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour l'établissement de la lettre commande y relative.

MARTAP le 15 Février 2019

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-65/MINSANTE/SG/DLMEP/PNLP/SPPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/MINSANTE/CSPM-PNLP DU 10/10/2018, RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES PERSONNELS DES PROGRAMMES FINANCES PAR LE FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME (PNLP, PNLT ET CNLS).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE COMMUNIQUE :

Il est porté à la connaissance des entreprises soumissionnaires à l'Appel d'Offres susvisé, le résultat ci-après :

Société	Note technique	Note financière	Montant TTC	Classement	Observations
SAAR Assurances	76,5	100	125 500 262	1 ^{er}	Adjudicataire
BENEFICIAL	77,6	70,97	176 811 763	2 ^{ème}	RAS
NSIA	RAS	RAS	RAS	RAS	Éliminé pour défaut de justificatif de la représentation dans au 80% du territoire.
CHANAS	RAS	RAS	RAS	RAS	Absence de l'attestation de l'adhésion aux conditions CIMA.
PROASSUR	RAS	RAS	RAS	RAS	Note technique inférieure à 75%
ZENITHE Insurance	RAS	RAS	RAS	RAS	Éliminé pour fausse déclaration.
AREA Assurances	RAS	RAS	RAS	RAS	Éliminé pour défaut de justificatif de la représentation dans au 80% du territoire.

Le représentant de l'entreprise SAAR Assurances, est invité à prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, sis à la rue de la Croix Rouge Camerounaise, derrière la Fondation Chantal BIYA à Yaoundé, Tél : 691145718 / 691147085, pour les formalités d'élaboration du Marché correspondant. /-

YAOUNDE le 1 Avril 2019

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE
CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

ADDITIF N°001/A/J09/SAEF DE L'AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/P-AKGA/CDPM/2019 DU 26 FEVRIER 2019, POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ACCES DE LA DIGUE DE KOM 2ÈME PHASE (T1 : OUVERTURE ET REHABILITATION DE LA ROUTE MBONI-ATO'O (15 KM) ; T2 : ENTRETIEN DE LA ROUTE LOUM-MVOMBO NGANGA (29 KM) : DANS LES ARRONDISSEMENTS DE KOBDOMBO ET D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (Autorité Contractante), informe tous les candidats intéressés par l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus référencés, que d'importantes modifications ont été apportées audit Avis d'Appel d'Offres National Ouvert notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">● Le critère éliminatoire (i) ;● Les articles 4.b, 17.6, 26.1, 34 du règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO) ;● Le montant prévisionnel contenu dans le RPAO ;● La note qualificative dans le RPAO ;● Les pièces N°11 et 12 du RPAO ;● Le bordereau des prix unitaires ;● Date limite de dépôt des offres dans le RPAO ;● La date de dépôt et d'ouverture des Offres ;

AKONOLINGA le 2 Avril 2019

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

ADDITIF N°02/A/J09/SAEF DE L'AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/P-AKGA/CDPM/2019 DU 26 FEVRIER 2019, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ACCES DE LA DIGUE DE KOM 2ÈME PHASE (T1 : OUVERTURE ET REHABILITATION DE LA ROUTE MBONI-ATO'O (15 KM) ; T2 : ENTRETIEN DE LA ROUTE LOUM-MVOMBO NGANGA (29 KM) : DANS LES ARRONDISSEMENTS DE KOBDOMBO ET D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (AUTORITÉ CONTRACTANTE), INFORME TOUS LES CANDIDATS INTÉRESSÉS PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CI-DESSUS RÉFÉRENCÉS, QUE D'IMPORTANTES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES AUDIT AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NOTAMMENT :- LE CRITÈRE ÉLIMINATOIRE (I) ;- ARTICLE 16 DE L'AAO ;- CRITÈRES ÉLIMINATOIRES DE L'OFFRE TECHNIQUE ;- LES ARTICLES 3.2.I ET 4.5B DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO) ;- PROPOSITION FINANCIÈRE TABLEAUX TYPES ;- LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES ;

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

-Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;**

-Pièce falsifiée ou non authentique (**la CDDM-NM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

Offre technique :

-Entreprise figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;

-Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;

-Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels.

-Ingénieur de Génie Civil non-inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie civil (ONIGC) ;

-Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations.

Offre financière : 30%

-Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

-Offre financière incomplète.

Critères essentiels

Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

Références des consultants, pertinentes pour la mission de contrôle 15 pts

- Expérience dans les études, le contrôle et la surveillance des travaux les travaux routiers en général (4pts par justificatif avec un max. de 8 pts) ;

- Expérience spécifique dans les études, le contrôle et la surveillance des projets de travaux d'entretien de routes en terre.

(7 pts pour l'étude réalisée).

Plan de travail et méthodologie proposés aux Termes de référence 15 pts

- Commentaires pertinents sur TDR (0,5pt/commentaire avec un max.de 2 pts)

- Pertinence de la méthodologie (8 pts)

- Organisation (3pts)

-Organigramme de la mission (cohérence avec les objectifs) /0,5pt

-Relations avec l'administration (/0,5pt)

-Organisation préparatoire (/1pt)

- Description de la phase exécutoire – méthode de contrôle – compte rendu (/ 1pt)

Cohérence du planning (2pts)

-Durée des prestations /0,5pt

-Cohérence de la remise du rapport final /0,5pt

-Cohérence d'intervention des experts /1pt

Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission /45 pts

Un Chef de mission : L'expert proposé doit être un Ingénieur de génie civil (Bac+3 ou plus) inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC). Il devra avoir au minimum une expérience de trois (03) années dans le contrôle des travaux de routes bitumées, parler et rédiger couramment le français ou anglais. **25 pts**

Un ingénieur de suivi N°1 : L'expert proposé doit être un Technicien Supérieur de formation génie civil (bac +2 ou plus) disposant d'au moins trois (03) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le domaine du contrôle des travaux de routes revêtues. **10Pts**

Un ingénieur de suivi N°2 : L'expert proposé doit être un Technicien Supérieur de formation génie civil (bac +2 ou plus) disposant d'au moins trois (03) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le domaine du contrôle des travaux de routes revêtues. **10 Pts**

Expérience du BET sur 10 points ;

-Maîtrise d'Œuvre générale dans les BTP /5 points ;

-Contrôle des travaux routiers /5 points ;

Moyens techniques et matériels sur 10 points;

-Matériel informatique /5 pts

-Véhicule pick-up de liaison /5pts

Présentation de l'offre sur 5 points.

Lire plutôt

14-1.1 Pièces administratives :

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, après un délai de 48heures maximum.

2	Attribution
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Pour chaque lot, l'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante, et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultants des critères dits essentiels ou éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défailtantes.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Pour le lot unique, l'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante, et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultants des critères dits essentiels ou éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défailtantes.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

3 Autres

Lire plutot

3.2.

i. Le Candidat qui estime ne pas posséder toutes les compétences nécessaires à la mission peut se les procurer en s'associant avec plusieurs Candidat(s) individuel (s) et/ou d'autres Candidats sous forme de co-entreprise ou de sous-traitance, en tant que sous-traitant. Les Candidats ne peuvent s'associer avec les autres Candidats sollicités en vue de cette mission qu'avec l'approbation de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics comme indiqué dans le RPAO. Les candidats sont encouragés à rechercher la participation de candidats nationaux en concluant une coentreprise (actes notariés) avec eux ou en leur sous-traitant une partie de la mission ;

4.5. La Caution de Soumission peut être saisie :

b. Si, le soumissionnaire retenu :

i. manque à son obligation de souscrire le marché, ou

ii. manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 11 du RGAO ;

iii. refuse de recevoir notification du marché

5.B. Etat récapitulatif des coûts

Coûts	Monnaie(s)(7)	Montant
Sous-total	FCFA	
Impôts, droits, taxes, et autres charges fiscales	FCFA	
Montant total de la Proposition financière	FCFA	

5.C. Ventilation des coûts par activité

Activité no :	Activité no :	Description :
Composantes du prix	Rémunération	Frais remboursables
Sous-total	Frais divers	Monnaie(s)
		Montant(s)

5. D. Coûts unitaires des Personnel d'Exécution

N° d'ordre	Désignation	Nombre d'exemplaires	Coût hors taxes	Obs

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 12 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Études, des Investissement et des Opérations Économiques / Sous direction de passation des Marchés Publics Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **03/04/2019 à 12 heures précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002 /AONR/CUD/CIPM/2019 DU 12/02/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Études, des Investissement et des Opérations Économiques / Sous direction de passation des Marchés Publics Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **17/04/2019 à 12 heures précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002 /AONR/CUD/CIPM/2019 DU 12/02/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **03/04/2019 à 13 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **17/04/2019 à 13 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

Le reste sans changement. /-

DOUALA le 3 Avril 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

PRÉFECTURE DU LOM ET DJEREM

ADDITIF N°07/A/BIS/SIGAMP/2019 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/B15 /SIMAP/2019 DU 20 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DU DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Préfecture de BERTOUA sise au quartier BODOMO (Rue 241 Avenue Mbartoua), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, pour chaque lot postulé, le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, payable pour le compte de la Commune bénéficiaire du projet, à la Trésorerie de BERTOUA.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Préfecture de BERTOUA sise au quartier BODOMO (Rue 241 Avenue Mbartoua), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, pour chaque lot postulé, le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA payable à la Trésorerie de BERTOUA.</p>

BERTOUA le 1 Avril 2019

Le PRÉFET

AWOUNFAC ALIENOU BERTRAND YVES

COMMUNE DE TOUBORO

ADDITIF N° 001/A/MO/C-TBRO/SG/CDPM/2019 DU 01 AVRIL 2019 A L'AVIS DE CONSULTATION N°004/AC/MO/C-TBRO/CDPM/2019 DU 1ER/04/2019 POUR L'ÉQUIPEMENT MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE MBEING, ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE). POUR DES RAISONS D'OUVERTURE DES PLIS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies** marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé dûment signé auprès des services du secrétariat de la commission Départementale des passations des Marchés Publics du Mayo-Rey.
Les Offres seront remises **au plus tard le 04/04/2019 à 13h00** et devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°004/AC/MO/C-TBRO/SG/CDPM/2019 du 14/03/2019 pour l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de MBEING, Arrondissement de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En procédure d'urgence)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (TVA) et Toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

Lire plutot

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies** marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé dûment signé auprès des services du secrétariat de la commission Départementale des passations des Marchés Publics du Mayo-Rey.
Les Offres seront remises **au plus tard le 09/04/2019 à 13h00** et devront porter la mention :

AVIS De CONSULTATIO N°004/AC/MO/C-TBRO/SG/CDPM/2019 du 14/03/2019 pour l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de MBEING, Arrondissement de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En procédure d'urgence)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (TVA) et Toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres aura lieu le **04/04/2019 à 14 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Rey, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres seront ouvertes en un temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

vérification de la conformité et comparaison des offres

La commission de passation de marchés procédera à :

L'examen de la conformité des offres du point de vue de délais de validité des pièces et de leur authenticité et des spécifications techniques ;

> la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder à une éventuelle correction ;

> l'élaboration d'un tableau comparatif des offres.

Lire plutot

L'ouverture des offres aura lieu le **09/04/2019 à 14 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Rey, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres seront ouvertes en un temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

vérification de la conformité et comparaison des offres

La commission de passation de marchés procédera à :

L'examen de la conformité des offres du point de vue de délais de validité des pièces et de leur authenticité et des spécifications techniques ;

> la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder à une éventuelle correction ;

> l'élaboration d'un tableau comparatif des offres.

TOUBORO le 1 Avril 2019

Le ADJOINT AU MAIRE

YONGBA ROSA

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

ou

Nom :

Point Focal

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm